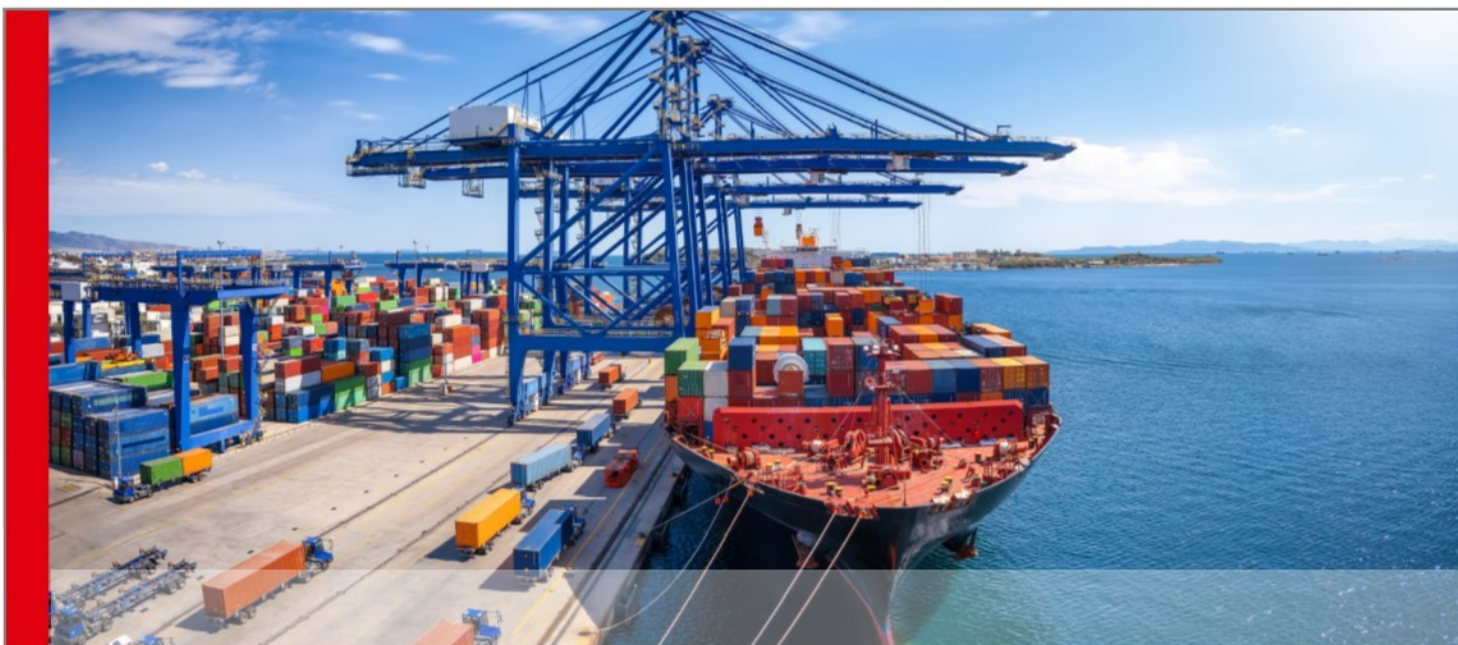




Le chiffre du commerce extérieur

Analyse annuelle 2025

Publié le 06/02/2026

En 2025, le solde commercial FAB/FAB en valeur augmente de 10,0 milliards d'euros par rapport à 2024 et s'établit à -69,2 Md€. Après avoir atteint son niveau le plus bas à -161,7 Md€ en 2022, il poursuit son redressement entamé en 2023 mais à un rythme moindre. L'amélioration du solde en 2025 est portée par l'énergie, notamment par le pétrole raffiné et les hydrocarbures naturels, ainsi que par les matériels de transport, en particulier l'aéronautique et les automobiles. Le solde agricole et agroalimentaire se dégrade nettement, de 5 Md€, et son excédent atteint seulement 200 M€, plus bas historique depuis au moins l'an 2000. Malgré le redressement du solde commercial, celui-ci reste, en 2025, inférieur de 11,1 Md€ à son niveau de 2019, principalement en raison de la dégradation du solde des produits manufacturés, en particulier des produits agroalimentaires, des matériels de transport, notamment des automobiles, et des produits informatiques, électroniques et optiques.

Les exportations rebondissent en 2025 (+2,5 %), après une année de baisse, et atteignent 614,7 milliards d'euros. Leur hausse s'explique globalement par celle des volumes exportés. Ce rebond est principalement dû à la hausse des livraisons de produits aéronautiques. Les exportations de produits pharmaceutiques, de produits informatiques, électroniques et optiques ainsi que de produits métallurgiques et métalliques sont également dynamiques. À l'inverse, les exportations de produits chimiques reculent.

Les importations CAF se redressent légèrement en 2025 (+0,7 %), pour atteindre 703,6 milliards d'euros. Cette augmentation est davantage due aux volumes qu'aux prix. La totalité de la hausse est portée par les produits manufacturés (+2,9 %), avec notamment l'aéronautique, les produits agroalimentaires et les produits pharmaceutiques. À l'inverse, les importations d'hydrocarbures naturels, de pétrole raffiné et d'automobiles reculent. La diminution des approvisionnements énergétiques en valeur est due à la baisse des prix, mais ils restent toutefois plus élevés qu'en 2019, en raison des prix du gaz et, dans une moindre mesure, du pétrole.

Malgré la forte hausse des droits de douane et une évolution défavorable du taux de change, les exportations de la France vers les États-Unis résistent mieux que celles de ses partenaires européens en 2025. En revanche, hors aéronautique, elles reculent nettement en fin d'année, avec des diminutions de prix sur de nombreux produits emblématiques sensiblement plus marquées que sur les autres marchés.

En tant que partenaire commercial, le Mercosur contribue à une part très réduite des flux commerciaux de la France ces dernières années (moins de 1 % des flux). Sur la question des quotas prévus par l'accord conclu avec le Mercosur, il est à noter que les flux actuels d'importations de bovins de l'UE (190 000 tonnes sur les onze premiers mois de 2025) sont d'ores et déjà supérieurs au quota prévu (99 000 tonnes) et en sont proches pour la volaille (importations de 164 000 tonnes pour un quota de 180 000 tonnes).

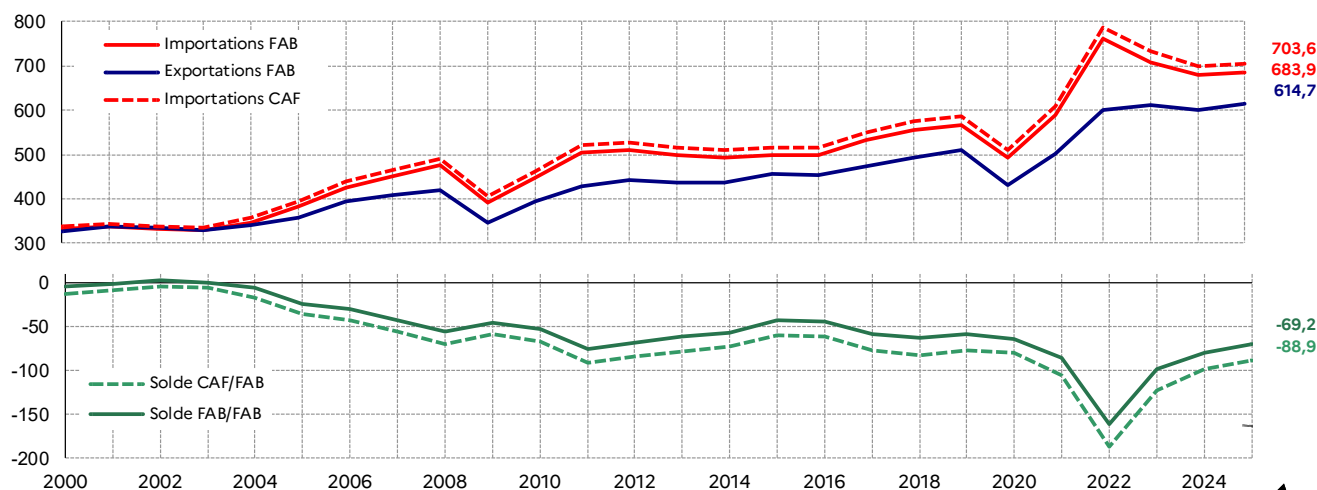
Solde commercial de la France (biens)

Le solde commercial s'améliore de 10,0 Md€ en 2025 pour atteindre -69,2 Md€

En 2025, le solde commercial FAB/FAB en valeur continue sa progression débutée en 2023 : il croît de 10,0 Md€ sur un an et s'établit à -69,2 Md€ (figure 1). Cette amélioration en 2025 s'explique par une hausse des exportations (+2,5 %, après -1,7 % en 2024), plus importante que celle des importations (+0,7 %, après -4,1 % en 2024). Le redressement du solde, entamé vivement en 2023 (+63,3 Md€), se poursuit en 2025 mais à un rythme moins soutenu qu'en 2024 (+19,2 Md€). Malgré trois années consécutives d'amélioration, le solde en 2025 reste 11,1 Md€ en-dessous de son niveau de 2019, avant la crise sanitaire.

Le solde CAF/FAB¹ augmente de 8,1 Md€ et s'établit à -88,9 Md€ en 2025, après avoir atteint -98,8 Md€ en 2024.

1. ÉVOLUTION DES ÉCHANGES ET DU SOLDE COMMERCIAL FRANÇAIS (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : DGDDI/DSECE

Champ : Données brutes y compris matériel militaire et estimation des données sous le seuil²

L'amélioration du solde commercial est essentiellement portée par la baisse de la facture énergétique

Par produit, la hausse du solde commercial CAF/FAB est essentiellement due au solde des biens énergétiques qui s'améliore de 11,2 Md€, soit davantage que la hausse du solde global CAF/FAB en 2025. Près de la moitié de l'amélioration du solde énergétique provient de la hausse du solde des produits pétroliers raffinés (+5,4 Md€ ; figure 2) et plus de 40 % de la hausse s'explique par l'amélioration du solde des hydrocarbures naturels (+4,7 Md€) regroupant le gaz naturel liquéfié, le gaz naturel gazeux et le pétrole brut. La hausse du solde de l'électricité (+0,4 Md€) contribue dans une bien moindre mesure à l'amélioration du solde énergétique. Avec un excédent de 5,4 Md€ en 2025, le solde de l'électricité atteint pour la deuxième année consécutive un niveau historique, le plus haut niveau depuis au moins l'an 2000.

Cette hausse du solde commercial énergétique s'explique principalement par le recul des importations d'énergie, dont les prix poursuivent la baisse entamée en 2023. Ces derniers avaient fortement augmenté en 2021 avec la reprise économique post-Covid et en 2022 avec les tensions géopolitiques liées à la guerre en Ukraine.

À l'inverse, le solde manufacturier se dégrade en 2025 (-2,4 Md€), après deux années de redressement du solde très dynamiques. Les produits qui contribuent le plus à la baisse sont les produits des industries agroalimentaires (-4,0 Md€), notamment les boissons (cf. Focus 1) et la viande et les produits à base de viande, ainsi que les produits chimiques, parfums et cosmétiques (-3,7 Md€). Les soldes des produits pharmaceutiques (-1,5 M€) et du textile, habillement, cuir et chaussures (-1,3 M€) diminuent également.

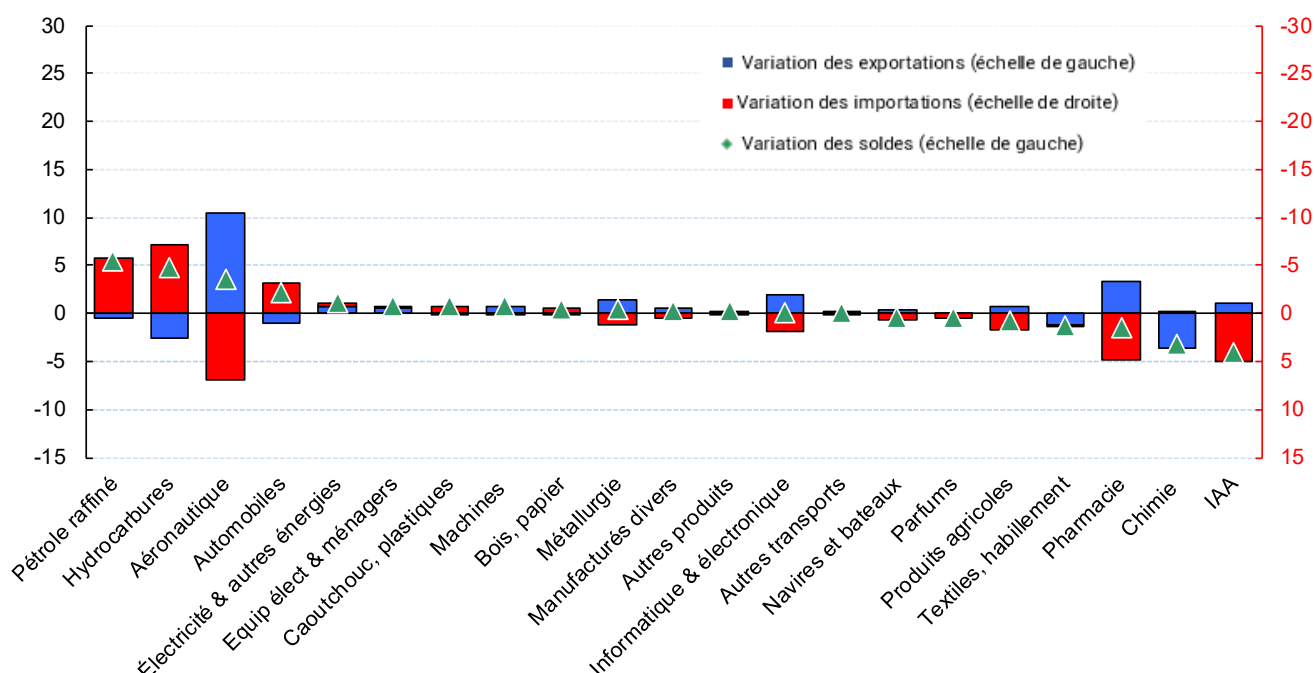
L'amélioration des soldes des matériels de transport (+5,3 Md€), en particulier aéronautiques et automobiles, et des équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (+1,4 Md€) ne suffit pas à compenser le recul des autres produits manufacturiers.

Le solde agricole recule également (-0,9 Md€), pour la troisième année consécutive, et devient déficitaire (-0,3 Md€). Il s'agit du niveau le plus bas depuis au moins l'an 2000. Le solde agricole n'avait été déficitaire qu'une seule fois auparavant sur la période, et de façon très modérée (-7 M€ en 2017). Cette baisse en 2025 s'explique par l'augmentation des importations (-0,4 Md€), notamment de cacao, de graines de navette et de colza et de café, qui surpasse celle des exportations.

¹ Cf. encadré méthodologique pour plus de précisions sur la différence entre solde FAB/FAB et solde CAF/FAB.

² Cf. encadré méthodologique pour plus de précisions sur le traitement des produits militaires et des montants sous le seuil.

2. VARIATIONS DES FLUX ET DES SOLDES PAR PRODUIT ENTRE 2024 ET 2025 (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : DGDDI/DSECE

Champ : Données brutes CAF/FAB, hors matériel militaire et hors estimation des données sous le seuil

Lecture : le solde du pétrole raffiné augmente de 5,4 Md€ en 2025 : les importations reculent de 5,8 Md€, les exportations de 0,4 Md€.

Par partenaire économique, le solde s'améliore nettement avec l'Union européenne, tandis qu'il se dégrade avec les pays tiers

Le solde des échanges avec l'Union européenne s'améliore de 11,6 Md€ (figure 3) pour atteindre -23,4 Md€, soit son meilleur niveau depuis 2006. En moyenne, entre 2007 et 2024, le solde de la France avec l'UE s'établit nettement plus bas, à -43,4 Md€.

Cette hausse est en majeure partie due à l'amélioration du solde avec la Belgique (+7,5 Md€), en raison de la baisse du prix des hydrocarbures entre 2024 et 2025³. Le solde s'améliore également avec l'Espagne (+3,2 Md€) et l'Allemagne (+3,0 Md€), et se détériore avec l'Italie (-3,6 Md€).

À l'inverse, le solde commercial CAF/FAB avec les pays tiers (hors UE) se dégrade (-3,5 Md€) en raison d'une hausse des importations plus dynamique que celle des exportations en valeur.

Le solde avec le Proche et Moyen-Orient augmente (+8,3 Md€), en particulier avec les Émirats arabes unis (+4,1 Md€), l'Arabie saoudite (+1,2 Md€) et le Qatar (+1,0 Md€), en raison du recul des importations et de la hausse des exportations.

Le solde avec l'Europe hors UE s'améliore également (+3,7 Md€), porté par la hausse du solde avec le Royaume-Uni et avec la Suisse (+2,8 Md€ et +2,2 Md€ respectivement). Le solde diminue légèrement avec la Russie (-0,1 Md€).

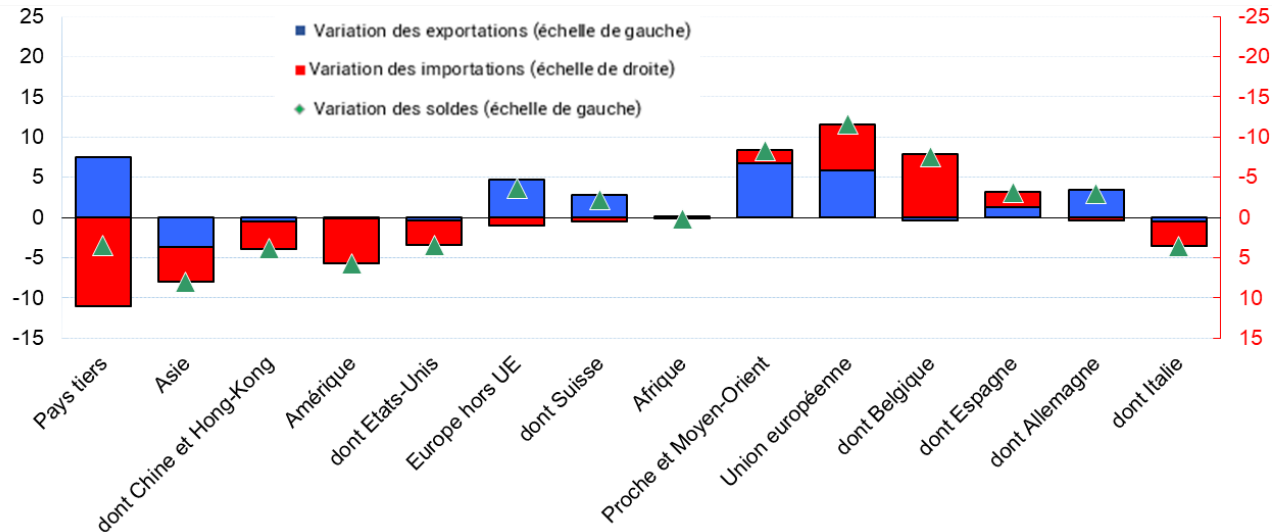
Le solde commercial diminue avec l'Asie (-8,0 Md€), et en particulier avec la Chine et Hong-Kong (-3,9 Md€) du fait d'une hausse des importations de produits pharmaceutiques (+1,3 Md€) et dans une moindre mesure de matériels de transport (+0,5 Md€), d'articles textiles, d'habillement, cuir et chaussures (+0,4 Md€), d'équipements électriques et ménagers (+0,4 Md€), ainsi que de machines (+0,3 Md€). Le solde commercial recule également avec la Corée du Sud (-1,3 Md€), en raison d'une baisse des exportations de matériels de transport et de produits chimiques, parfums et cosmétiques, et avec le Vietnam (-1,3 Md€) du fait notamment de la hausse des importations de produits informatiques, électroniques et optiques et des articles textiles, d'habillement, cuir et chaussures.

Le solde commercial se dégrade aussi avec la zone Amérique (-5,8 Md€), notamment avec les États-Unis (-3,5 Md€), du fait de la hausse des importations de matériels de transport (+2,2 Md€), en particulier de produits aéronautiques, et des hydrocarbures naturels (+1,2 Md€). Dans une moindre mesure, le solde avec le Mexique recule également (-1,1 Md€). Le solde avec la zone Amérique reste déficitaire (-7,4 Md€), alors qu'il était excédentaire entre 2018 et 2021 (+3,5 Md€ en 2021).

Pour sa part, le solde commercial avec l'Afrique diminue légèrement (-0,1 Md€).

³ Les importations de gaz naturel gazeux sont comptabilisées en pays de provenance et non en pays d'origine. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2005, les statistiques du gaz naturel gazeux sont établies avec les données des gestionnaires de réseau, et comptabilisées selon le dernier pays de provenance plutôt que selon le pays d'origine. Ce changement répond à la directive du Conseil 2003/92/CE du 7 octobre 2003.

3. VARIATIONS DES FLUX ET DES SOLDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : DGDDI/DSECE

Champ : Données brutes CAF/FAB, hors matériel militaire et hors estimation des données sous le seuil

Exportations françaises de biens

En 2025, les exportations françaises FAB augmentent de 2,5 % et atteignent 614,7 Md€. Elles avaient diminué de 1,7 % en 2024 (cf. figure 4), du fait du recul des prix. En 2025, la hausse des exportations en valeur est globalement due à celle des volumes exportés.

4. MONTANTS ET ÉVOLUTIONS DES EXPORTATIONS FRANÇAISES

	Évolution			Exportations 2025 en Md€
	2023/2022	2024/2023	2025/2024	
Produits manufacturés	3,7%	-0,9%	2,7%	551,1
Ensemble des exportations FAB hors mat. mil et sous le seuil	2,0%	-1,7%	2,3%	602,3
Ensemble des exportations FAB y compris mat. mil. et sous le seuil	1,8%	-1,7%	2,5%	614,7

Source : DGDDI/DSECE

Champ : Données brutes

Hausse des exportations pour la plupart des grandes catégories de produits, excepté notamment l'énergie, la chimie et l'automobile

En 2025, les exportations de produits manufacturés rebondissent (+2,7 %, après -0,9 %), portées par les volumes.

Dans le détail, les exportations de produits de la construction aéronautique et spatiale expliquent l'essentiel de la hausse des produits manufacturés. Les exportations de produits aéronautiques ont fortement augmenté en 2025 (+18,3 %, cf. figure 5) pour atteindre 68 Md€, en particulier vers le Proche et Moyen-Orient, où les exportations ont plus que triplé par rapport à 2024, soit une augmentation de 6,4 Md€. Après quatre années de hausses consécutives qui ont suivi le net recul de 2020, le record de livraisons aéronautiques atteint en 2019, avec 64 Md€, a été dépassé. Les exportations de navires et bateaux rebondissent également, dans une moindre mesure (+8,7 %).

Pour leur part, les exportations de produits automobiles reculent (-1,8 %), en particulier les équipements pour automobiles.

Les équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques contribuent également à la hausse des exportations de produits manufacturés (+3,0 %), notamment les produits informatiques, électroniques et optiques (+5,8 %).

Les exportations de produits des industries agroalimentaires augmentent légèrement (+1,6 %) pour atteindre 65 Md€, son plus haut niveau depuis au moins l'an 2000. Ce dynamisme est porté par les produits alimentaires divers (+9,1 %), en particulier le cacao et ses préparations (+35 %), et par la viande et les produits à base de viande (+5,4 %) qui fait plus que compenser le recul des boissons (-7,0 %).

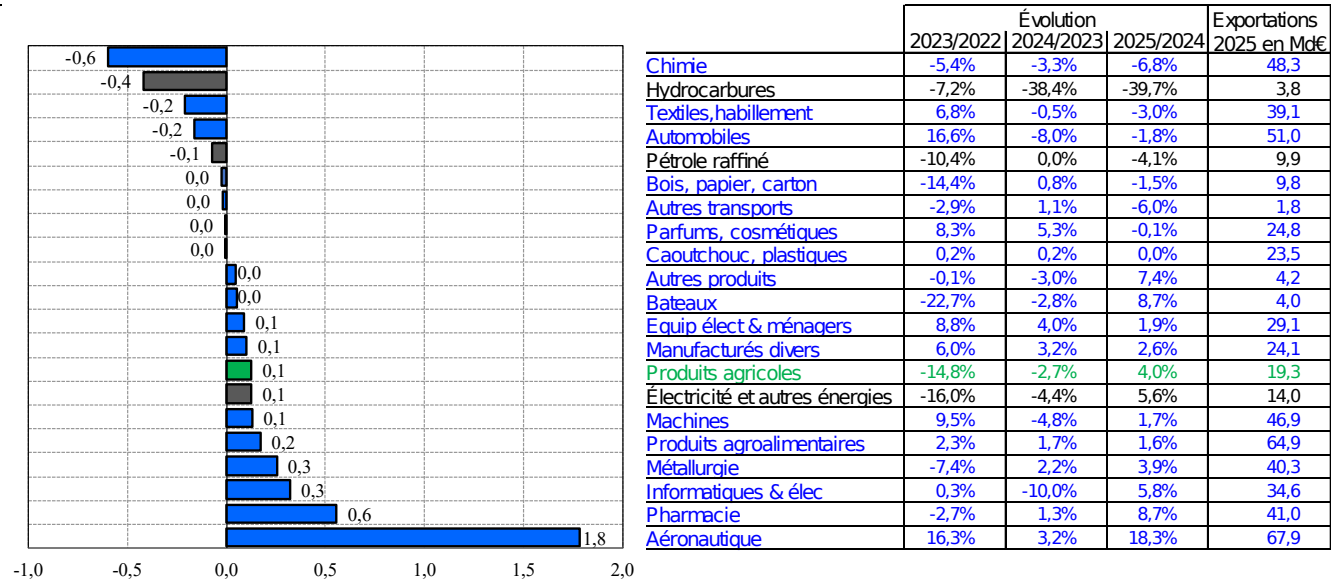
Les exportations d'« autres produits industriels » sont en légère hausse (+0,2 %) et ralentissent par rapport à l'année précédente (+0,6 %). La hausse est portée par le dynamisme des produits pharmaceutiques (+8,7 %), due au quasi doublement des exportations de médicaments contenant des hormones, ainsi que par les produits métallurgiques et métalliques dans une moindre mesure. Cette hausse fait plus que compenser la baisse des

exportations de produits chimiques, parfums et cosmétiques (-4,6 %) et celle des produits textiles, habillement, cuir et chaussures (-3,0 %).

Enfin, les exportations de produits agricoles rebondissent (+4,0 %) et atteignent 19,3 Md€ après deux années de baisse (-14,8 % en 2023 puis -2,7 % en 2024), sans toutefois retrouver leur niveau de 2022.

Les exportations d'énergie sont en baisse (-7,2 %), principalement en raison de la baisse des exportations d'hydrocarbures naturels (-39,7 %), que la hausse des exportations d'électricité (+7,8 %) ne suffit pas à compenser.

5. CONTRIBUTIONS (*) PAR PRODUIT À L'ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS EN 2025



Source : DGDDI/DSECE
Champ : Données brutes - exportations FAB, hors matériel militaire et hors estimation des données sous le seuil.
Lecture : Les données agricoles sont représentées en vert, les données énergétiques en gris et les données sur les produits manufacturés en bleu. Ainsi, les produits aéronautiques ont contribué pour 1,8 point des 2,5 % de hausse des exportations, hors matériel militaire et montants sous le seuil.
(*) Définition : L'évolution des exportations (respectivement des importations) peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes. La contribution d'une composante (un produit ou une zone géographique) à l'évolution des exportations (respectivement des importations) est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat (ensemble hors matériel militaire et sous le seuil) à la période précédente.

Importations françaises de biens

Les importations sont en légère hausse en 2025 (+0,7 %, cf. figure 6), après avoir reculé en 2024 (-4,6 %) et atteignent 703,6 Md€. Ce rebond s'explique par la hausse des importations de produits manufacturés (+2,9 %), due uniquement aux volumes, compensée en partie par le recul des importations d'énergie (-15,7 %), dû aux prix.

6. MONTANTS ET ÉVOLUTIONS DES IMPORTATIONS FRANÇAISES

	2023/2022	Évolution 2024/2023	2025/2024	Importations 2025 en Md€
Produits manufacturés	-0,6%	-2,6%	2,9%	597,2
Ensemble des importations CAF hors mat. mil et sous le seuil	-7,0%	-4,7%	0,8%	692,9
Ensemble des importations CAF y compris mat. mil. et sous le seuil	-6,9%	-4,6%	0,7%	703,6

Source : DGDDI/DSECE
Champ : Données brutes.

Les importations de biens manufacturés augmentent

Les importations de biens manufacturés augmentent en valeur (+2,9 %) et atteignent 597 Md€, après avoir reculé en 2024 (-2,6 %).

Les importations de matériel de transport rebondissent (+4,1 %, après -2,4 % en 2024) et atteignent 114 Md€, en raison des importations aéronautiques qui augmentent fortement (+24,6 %) pour atteindre 35 Md€. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des importations de parties de turboréacteurs en provenance des États-Unis (+2,5 Md€) et du Mexique (+1,3 Md€), dans un contexte de hausse des droits de douane impliquant des réorganisations des chaînes logistiques.

À l'inverse, les importations de produits de l'industrie automobile reculent (-4,2 %, cf. figure 7) et atteignent 70,9 Md€ en 2025. La baisse des importations de produits de l'industrie automobile est uniquement due à la baisse d'un tiers des importations de voitures thermiques (soit -6,5 Md€).

Les importations de produits pharmaceutiques augmentent également (+14,4 %), principalement en raison du doublement des importations originaires d'Italie (soit +3,2 Md€).

Les importations de produits informatiques, électroniques et optiques rebondissent (+3,4 %, après -3,5 % en 2024) pour atteindre 55,6 Md€, principalement du fait des importations d'ordinateurs et d'équipements périphériques.

Les importations de produits de l'industrie agroalimentaire augmentent également (+8,5 %) pour atteindre 64,4 Md€, poursuivant leur hausse ininterrompue depuis 2020.

Les importations de produits agricoles augmentent aussi (+8,9 %) et atteignent 19,7 Md€, après six années de hausses consécutives, dépassant chaque année leur plus haut niveau historique.

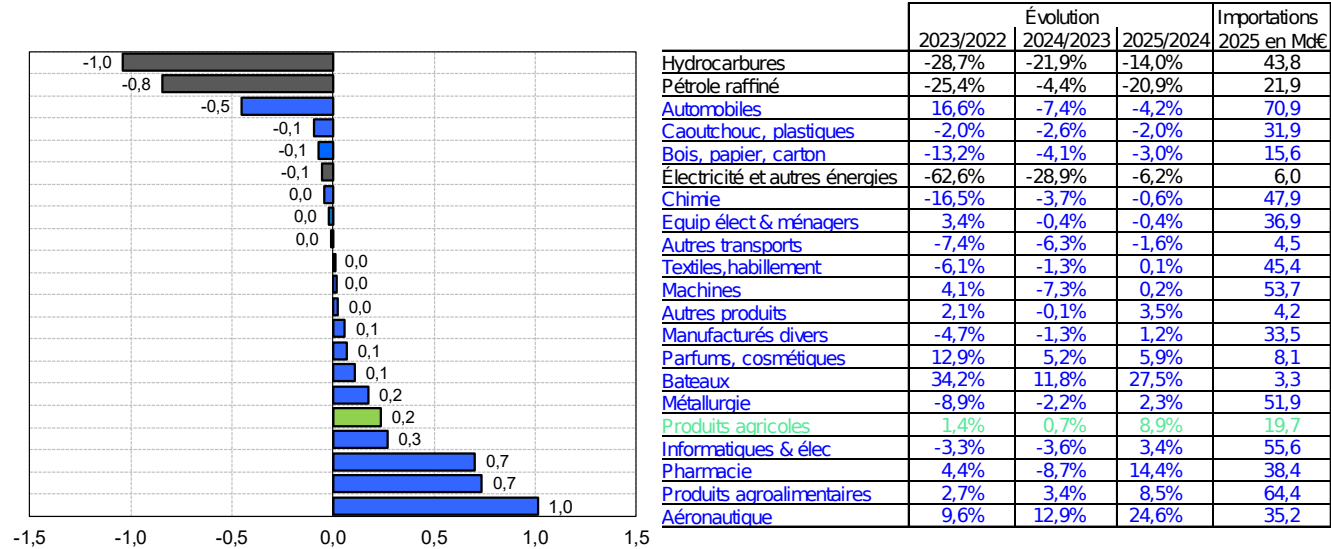
Baisse des importations d'énergie majoritairement due à celle des prix

En 2025, les approvisionnements énergétiques de la France sont en baisse (-15,7 %) et atteignent 71,8 Md€. Après avoir atteint un plus haut historique en 2022, les importations d'énergie poursuivent leur baisse entamée en 2023, à un rythme qui ralentit progressivement (-33,1 % en 2023 et -17,6 % en 2024). Malgré cette baisse, le niveau des importations d'énergie en valeur demeure élevé, 14 % au-dessus du niveau de 2019.

Cette baisse est due à celle des hydrocarbures naturels (-14,0 %) et des produits pétroliers (-20,9 %), qui atteignent respectivement 43,8 Md€ et 21,9 Md€.

Pour leur part, les importations d'électricité augmentent (+13,2 %), après deux années de net recul.

7. CONTRIBUTIONS (*) PAR PRODUIT À L'ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN 2025



Source : DGDDI/DSECE

Champ : Données brutes - importations CAF, hors matériel militaire et hors estimation des données sous le seuil

(*) Définition : voir figure 5

Focus 1 : Quels effets des droits de douane américains sur le commerce extérieur de la France et de l'Union européenne ?

Bien que les exportations de la France vers les États-Unis aient mieux résisté que celles de ses principaux partenaires européens entre 2024 et 2025, la baisse des exportations françaises vers les États-Unis prend de l'ampleur au 4^e trimestre, après l'entrée en vigueur des nouveaux droits de douane courant août 2025 auxquels s'ajoute l'évolution défavorable du change. Hors aéronautique, cette baisse est de 13 % par rapport au 4^e trimestre 2024. Pour un certain nombre de produits emblématiques, les exportations vers les États-Unis chutent entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025 : -47 % pour les spiritueux, -39 % pour les vins, -25 % pour les parfums et cosmétiques, -15 % pour les produits de la maroquinerie. Ces évolutions passent notamment par des baisses de prix significatives spécifiques au marché américain, bien supérieures à celles observées vers le reste du monde. Par ailleurs, de potentiels reports de flux dans les importations de la France et de l'Union européenne commencent à se manifester.

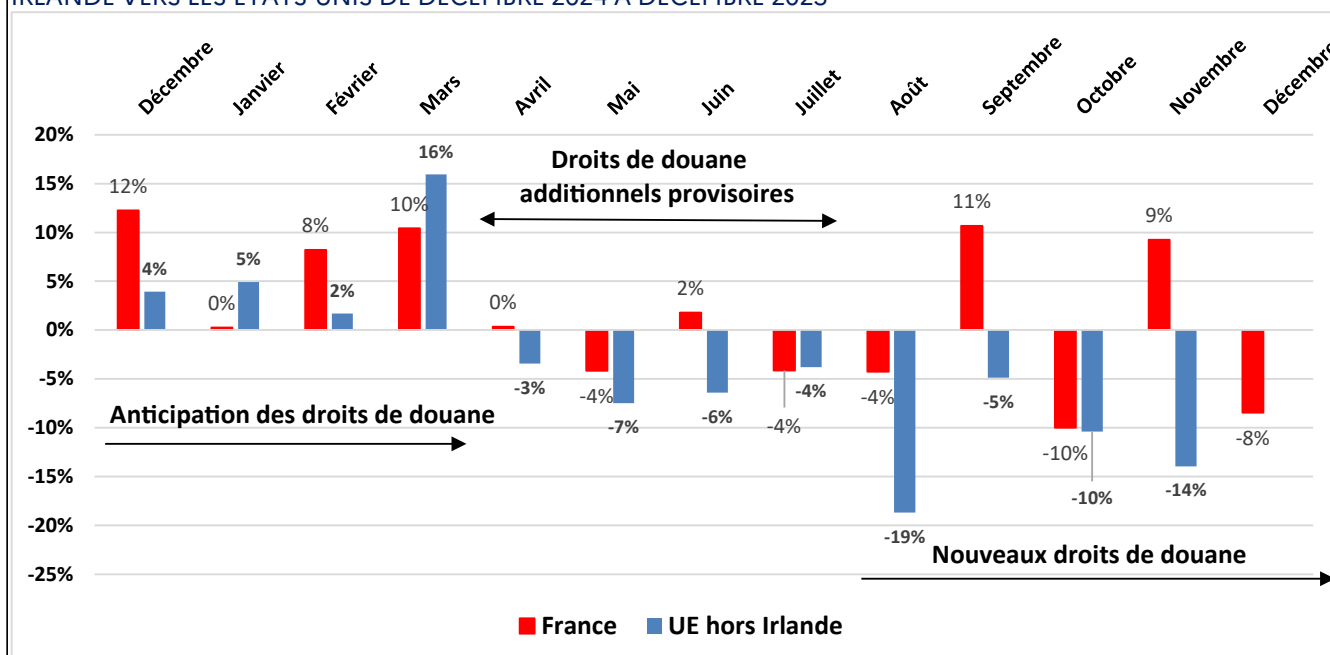
Des premiers effets potentiels positifs d'anticipation et de stockage.

Dans un premier temps, la perspective de mesures tarifaires pourrait avoir dynamisé les exportations de la France et de l'Union européenne (UE) vers les États-Unis (+7 % pour la France au 1^{er} trimestre 2025 par rapport au 1^{er} trimestre 2024, +8 % pour l'UE hors Irlande). En particulier, les exportations de vins et de produits de maroquinerie de la France ont connu des hausses marquées, possiblement en anticipation des mesures tarifaires.

Elles se sont ensuite stabilisées au 2^e trimestre (-1 %) et au 3^e trimestre (+0 %) malgré la mise en place de droits de douane additionnels provisoires en avril puis de nouveaux droits de douane plus élevés à partir d'août.

Au 4^e trimestre, elles cèdent du terrain (-4 %, cf. figure 8).

8. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE HORS IRLANDE VERS LES ÉTATS-UNIS DE DÉCEMBRE 2024 À DÉCEMBRE 2025



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes, hors navires et bateaux (C30A)) pour la France, Eurostat pour l'UE hors Irlande (données CAF/FAB, brutes).

Lecture : les exportations de la France vers les États-Unis baissent de 4 % au mois de mai 2025 par rapport au mois de mai 2024. Celles de l'UE hors Irlande diminuent de 7 %.

Les données du mois de décembre 2025 ne sont pas encore disponibles pour l'UE.

L'Irlande a été dissociée de l'UE car les exportations de l'Irlande, majoritairement constituées de produits pharmaceutiques exemptés de droits de douane additionnels avant août 2025, ont fortement augmenté (multiplication par 2,5 entre janvier-mai 2024 et janvier-mai 2025), vraisemblablement en anticipation des droits de douane à venir. Avec l'Irlande, les exportations de l'UE augmentent de 5 % entre janvier-novembre 2024 et janvier-novembre 2025, contre une baisse de 4 % sans l'Irlande.

Encadré : L'évolution des droits de douane additionnels en vigueur aux États-Unis en 2025

Depuis avril 2025, les États-Unis ont mis en place un droit de douane additionnel à l'importation dit réciproque⁴. Ce droit, de 20 % pour les importations de l'Union européenne, est entré en vigueur le 9 avril 2025 avant d'être suspendu le même jour pour une durée de 90 jours. Il a été remplacé par un droit additionnel de 10 % pendant

⁴ Davantage d'informations sont disponibles sur le site internet de la [douane](#) et de la [DG Trésor](#).

cette période. Certains produits étaient toutefois exemptés de droits de douane⁵. À l'inverse, l'acier et l'aluminium et de nombreux produits dérivés contenant de l'acier et de l'aluminium étaient taxés davantage, à hauteur de 25 % à partir du 12 mars 2025, puis à hauteur de 50 % à partir du 4 juin. De même, les importations d'automobiles étaient soumises à un droit de douane de 25 % à partir du 3 avril, tout comme les importations de pièces détachées d'automobile, à partir du 3 mai 2025.

Le 27 juillet 2025, l'UE et les États-Unis sont parvenus à un accord asymétrique instaurant un taux de droits de douane plafond de 15 % pour la majorité des importations de produits européens aux États-Unis depuis le 7 août 2025 et des droits nuls pour les importations de produits américains par l'UE. Le secteur de l'automobile et des pièces détachées automobiles est également concerné par ce taux plafond de 15 %. En revanche, les importations aux États-Unis d'acier et d'aluminium demeurent taxées à hauteur de 50 %, y compris la part d'acier et d'aluminium présente dans les produits comprenant plusieurs matériaux depuis le 19 août. Plusieurs secteurs sont concernés par des exemptions au droit de douane plafond. Pour les produits aéronautiques, produits pharmaceutiques génériques et leurs ingrédients, ressources naturelles indisponibles (telles que le liège), précurseurs chimiques, certains articles liés aux métaux précieux (or, platine, palladium), certains minéraux critiques, seul le taux de droits de douane au titre de la Nation la Plus Favorisée s'applique. En revanche, les médicaments brevetés par exemple sont soumis à un droit de douane plafond de 15 %.

L'augmentation des droits de douane portant sur les importations originaires de l'UE est toutefois bien inférieure à celle portant sur les importations originaires d'autres pays. Entre février et mars 2025, les États-Unis et la Chine se sont livrés à une escalade tarifaire conduisant les États-Unis à taxer les importations originaires de Chine à hauteur de 145 % et la Chine à taxer les importations originaires des États-Unis à hauteur de 125 %. En mai, ces deux pays se sont accordés sur la réduction des droits de douane de 145 à 30 % pour les produits chinois exportés vers les États-Unis et de 125 à 10 % pour les produits américains exportés vers la Chine.

Les exportations de la France vers les États-Unis semblent mieux résister aux effets des droits de douane que celles de ses partenaires européens.

En comparaison de ses principaux partenaires européens, et à l'exception des exportations de l'Italie qui augmentent nettement (+8 %), **les exportations de la France semblent mieux résister à l'effet des droits de douane additionnels entrés en vigueur aux États-Unis début avril**. Si on raisonne globalement, sur une période couvrant l'anticipation de nouveaux droits de douane et leur mise en application, entre janvier-novembre 2024 et janvier-novembre 2025, les exportations de la France ont augmenté de 1 %, tandis que celles de l'UE hors Irlande ont reculé de 4 %, celles du Royaume-Uni ont diminué de 7 % et celles de l'Allemagne de 9 %. La France est en effet moins concernée par les taxes sectorielles (automobiles, acier et aluminium) que les autres principaux pays européens, Allemagne en tête.

Encadré : Les exportations exceptionnelles de paquebots vers les États-Unis

En juin 2024, la France a exporté un paquebot géant d'une très forte valeur (1,6 milliard d'euros) vers les États-Unis. Cette vente est exceptionnelle par son ampleur et son caractère inhabituel (seules quatre autres ventes de bateaux ont dépassé 1 Md€ entre 2015 et 2025, d'un montant inférieur à celle de juin 2024).

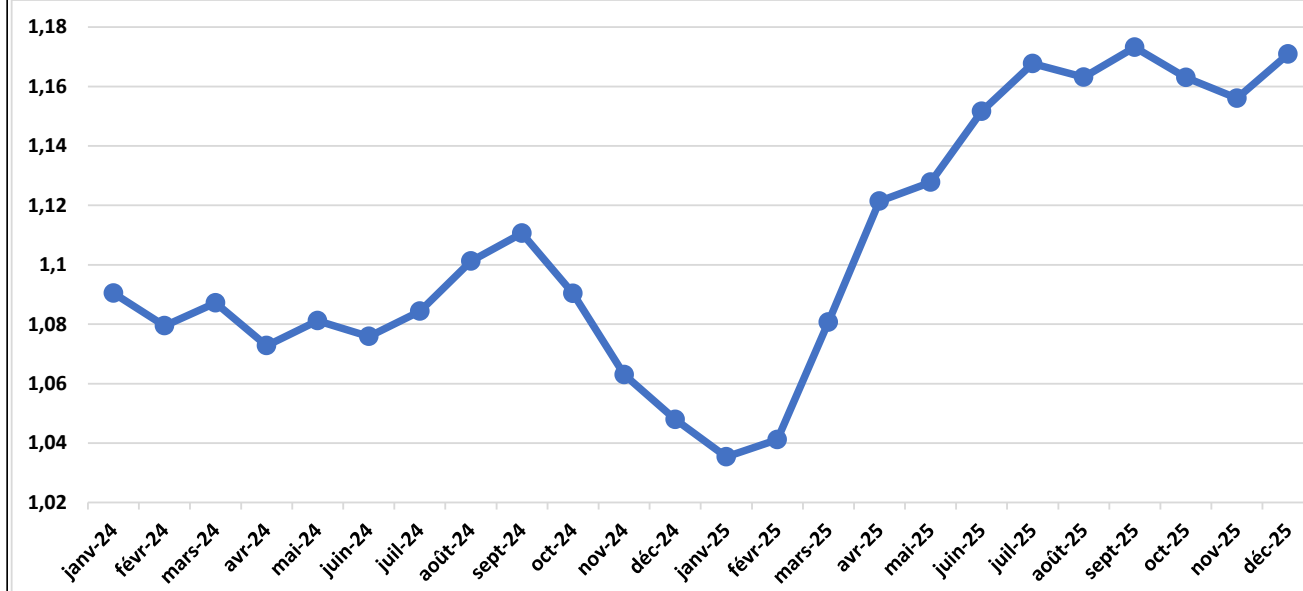
En tenant compte de cette vente, les exportations totales de la France vers les États-Unis reculent de 28 % entre juin 2024 et juin 2025 alors qu'elles augmentent de 2 % lorsqu'on retire cette vente.

Pour ne pas gêner l'analyse des variations des exportations de la France vers les États-Unis par ces ventes ponctuelles, il a été décidé d'exclure la vente de navires et bateaux (C30A) de ce focus. Le montant total des exportations de la France de navires et bateaux vers les États-Unis est de 1,8 Md€ en 2024 et de 1,2 Md€ en 2025.

La politique tarifaire n'est pas le seul et n'est peut-être pas à ce jour le principal facteur explicatif de l'évolution des échanges commerciaux franco-américains. Aux droits de douane s'ajoute en effet la **dépréciation très significative du dollar** (cf. figure 9).

⁵ Parmi les produits exemptés, certains font l'objet d'enquêtes et pourront être soumis ultérieurement à des droits de douane.

9. ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX DE CHANGE EURO DOLLAR ENTRE 2024 ET 2025



Source : Banque centrale européenne (BCE). Les données mensuelles correspondent à la moyenne de la période.

Lecture : En janvier 2024, le taux de change euro dollar est de 1,0905, ce qui signifie qu'un euro vaut 1,0905 dollar.

Dans un premier temps, le dollar s'est fortement apprécié par rapport à l'euro lors de l'élection américaine de novembre 2024. Alors qu'il fallait 1,11 dollar pour un euro en septembre 2024, il n'en fallait plus que 1,04 en janvier 2025, ce qui représente une baisse de 7 % de la valeur de l'euro par rapport au dollar.

Par la suite, en lien avec les annonces américaines des droits de douane et les tensions géopolitiques, le dollar s'est nettement déprécié par rapport à l'euro, de sorte qu'il a perdu le terrain gagné et a baissé en-deçà du niveau pré-élection. Le taux de change euro dollar est passé de 1,04 en janvier 2025 à 1,17 en juillet 2025, soit une hausse de 13 % de la valeur de l'euro par rapport au dollar. Il se maintient ensuite à ce niveau pendant le 2^e semestre 2025.

L'ampleur de la hausse de l'euro par rapport au dollar depuis janvier 2025 est donc comparable au niveau des tarifs douaniers américains imposés à l'UE (taux plafond de 15 %). Ils contribuent tous deux à renchérir le prix des exportations européennes aux États-Unis. Leur effet est comparable et défavorable à la compétitivité des exportations de l'UE.

En moyenne, entre 2024 et 2025, le dollar s'est déprécié assez nettement par rapport à l'euro, la valeur de l'euro s'inscrivant en hausse de 4,4 % par rapport au dollar.

Un maintien des exportations sur le marché américain en trompe l'œil

En 2025 les exportations de la France vers les États-Unis se maintiennent au même niveau qu'en 2024. Cette stabilité est toutefois tributaire du dynamisme des exportations aéronautiques. Sans l'aéronautique, les exportations totales de la France diminuent de 5 % entre 2024 et 2025 et chutent au dernier trimestre (-13 %).

L'aéronautique est un des rares produits dont les ventes vers les États-Unis progressent entre 2024 et 2025 (+20 %, soit +1,9 Md€, cf. figure 10), en dépit d'un droit de douane additionnel de 10 % mis en place en avril 2025 (avant une exemption à partir d'août 2025). De même, les exportations de produits pharmaceutiques augmentent (+6 %, soit +0,2 Md€) en dépit d'un taux de droit de douane de 15 % sur les médicaments brevetés depuis août 2025.

10. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE VERS LES ÉTATS-UNIS EN 2024 ET 2025

A129	Libellé	2025 (M€)	Ecart (M€) entre 2024 et 2025	Ecart (%) entre 2024 et 2025	Ecart (M€) entre le 4e trimestre 2024 et le 4e trimestre 2025	Ecart (%) entre le 4e trimestre 2024 et le 4e trimestre 2025
Total	Exportations totales vers les Etats-Unis	46 203	209	0%	-473	-4%
C30C	Produits de la construction aéronautique et spatiale	11 686	2 026	21%	799	32%
C21Z	Produits pharmaceutiques	4 108	274	7%	497	70%
C11Z	Boissons	3 231	-831	-20%	-484	-42%
C28A	Machines et équipements d'usage général	2 955	135	5%	-51	-7%
C20A	Produits chimiques de base, produits azotés...	2 464	-145	-6%	-697	-60%
C20B	Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	2 395	-553	-19%	-191	-25%
C15Z	Cuir, bagages et chaussures	2 157	-118	-5%	-95	-14%
C27B	Matériel électrique	1 519	35	2%	-25	-6%
C14Z	Articles d'habillement	1 122	-151	-12%	-60	-17%
C20C	Produits chimiques divers	1 109	21	2%	-22	-8%
C28D	Machines diverses d'usage spécifique	1 086	-68	-6%	12	4%
C26E	Appareils de mesure, d'essai et de navigation...	933	3	0%	6	3%
C25E	Coutellerie, outillage, quincaillerie...	892	-10	-1%	3	1%
R90Z	Tableaux, gravures, sculptures	652	198	44%	-81	-47%
C24B	Métaux non ferreux	649	-57	-8%	9	5%
C32A	Articles de joaillerie et bijouterie...	615	-183	-23%	-56	-27%
C32B	Instruments à usage médical, optique et dentaire	549	-94	-15%	-15	-11%
C29A	Produits de la construction automobile	546	20	4%	118	240%
C29B	Équipements pour automobiles	544	88	19%	-8	-5%
C22B	Produits en plastique	518	31	6%	1	1%
C10H	Produits alimentaires divers	503	55	12%	1	1%

Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes)

Lecture : les exportations de boissons de la France vers les États-Unis ont atteint 3,2 Md€ en 2025. Elles ont diminué de 20 % entre 2024 et 2025, soit une baisse de 831 M€. Entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025, elles ont baissé de 42 %, soit une diminution de 484 M€.

*Seuls les produits dont la valeur des exportations dépassait 500M€ en 2025 figurent dans ce tableau.

** Pour rappel, les exportations des navires et bateaux ont été retirées pour les besoins de l'analyse.

À l'inverse, **de nombreux produits enregistrent une baisse à deux chiffres entre 2024 et 2025**. Parmi les principaux produits exportés vers les États-Unis en 2025, les baisses les plus importantes concernent les boissons (-20 %), les parfums, cosmétiques, produits d'entretien (-19 %), les articles d'habillement (-12 %), les articles de joaillerie et de bijouterie (-23 %) et les instruments à usage médical, optique et dentaire (-15 %).

Une amplification de la baisse pour des produits emblématiques sur le second semestre.

La baisse des exportations françaises vers les États-Unis prend de l'ampleur au 4^e trimestre, après l'entrée en vigueur des nouveaux droits de douane courant août 2025. Sans l'aéronautique, cette baisse est de 13 % par rapport au 4^e trimestre 2024. Elle ne s'explique pas seulement par un effet de base défavorable dû à l'anticipation des droits de douane suite aux élections américaines en novembre 2024, puisque le niveau d'exportations du 4^e trimestre 2024 est inférieur à celui du 4^e trimestre 2023 et similaire au 4^e trimestre 2022. Les principaux produits à l'origine de cette baisse sont les produits chimiques de base (-60 % au 4^e trimestre 2025 par rapport au 4^e trimestre 2024), les boissons (-42 %) et les parfums, cosmétiques (-25 %).

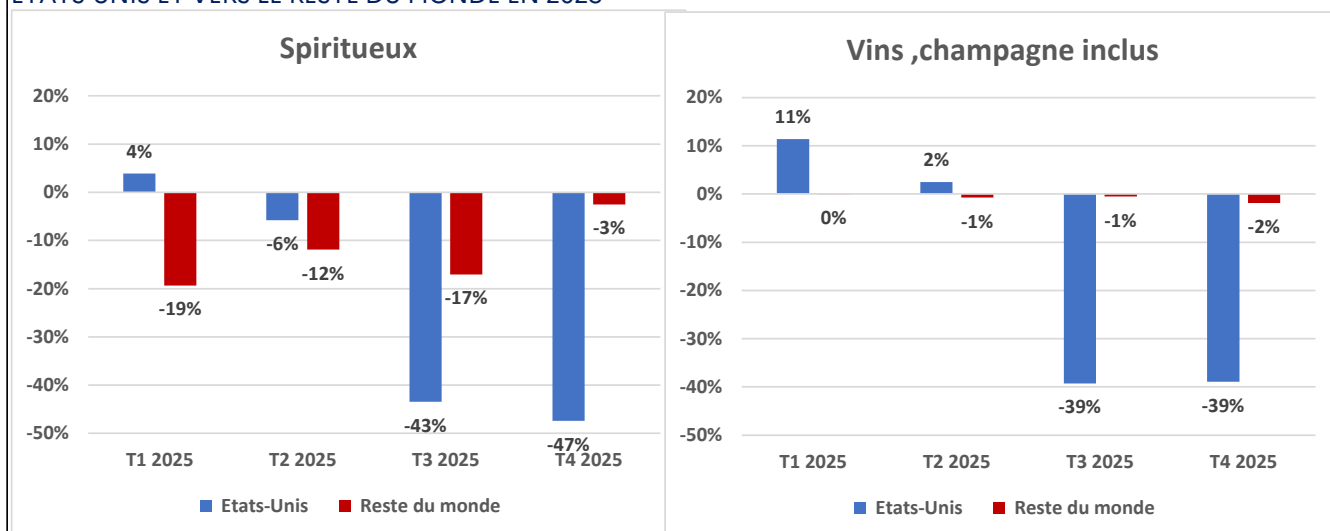
Pour les boissons, les exportations vers les États-Unis constituées essentiellement de vins, de champagne et de spiritueux (en majorité du cognac), chutent à partir du 3^e trimestre 2025. Dans le domaine des spiritueux, cette baisse est de 43 % entre le 3^e trimestre 2024 et le 3^e trimestre 2025 et de 47 % entre le 4^e trimestre 2024 et le 4^e trimestre 2025 (cf. figure 11). En matière de vins, la diminution est de 39 % au 3^e et au 4^e trimestre.

Plusieurs éléments indiquent que les droits de douane ont probablement eu un effet majeur sur ces baisses :

- Les exportations de vins vers le reste du monde sont restées stables au 3^e et au 4^e trimestres en glissement annuel.
- L'ampleur de la chute des exportations de spiritueux vers les États-Unis a été sans commune mesure avec celle enregistrée vers le reste du monde (-43 % contre -17 % au 3^e trimestre et -47 % contre -3 % au 4^e trimestre).
- Les exportations de vins et spiritueux ont augmenté au 1^{er} trimestre, avant la mise en place des droits de douane de 10 % en avril et ont chuté à partir du 3^e trimestre, après l'instauration des droits de douane de 15 %.

- L'ampleur de la chute des exportations de boissons (-20 % entre 2024 et 2025) est proche de celle observée un an après la précédente taxe de 25 % portant sur les vins tranquilles en bouteille de la France vers les États-Unis (-28 %) mise en place en 2019 et suspendue en 2021⁶.

11. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE SPIRITUEUX ET DE VINS DE LA FRANCE VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS LE RESTE DU MONDE EN 2025

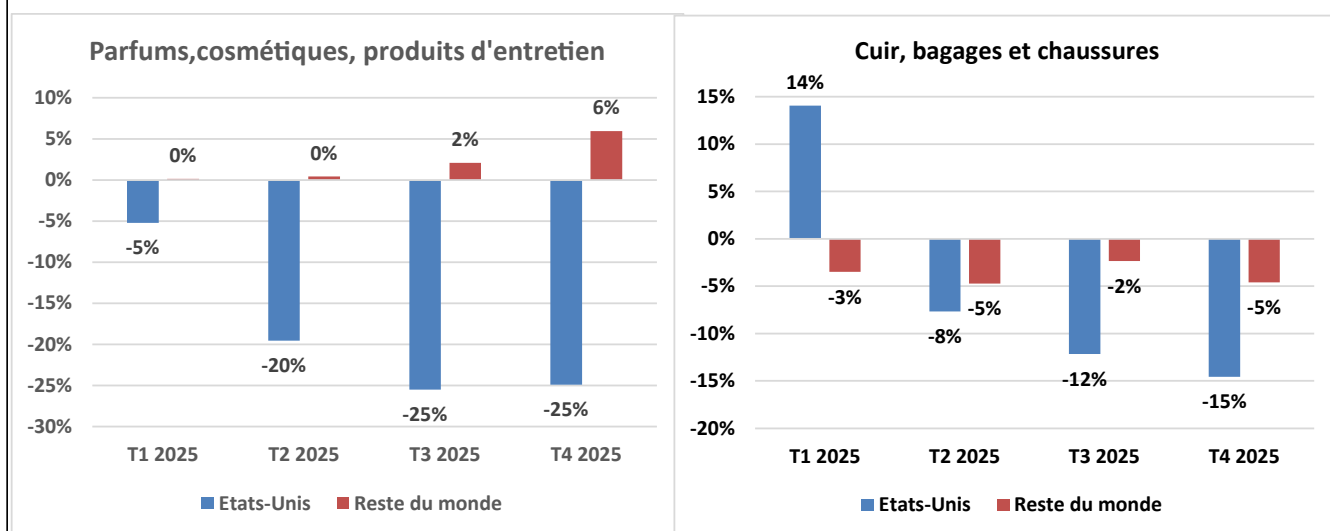


Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France

Lecture : Les exportations de spiritueux de la France vers les États-Unis sont en hausse de 4 % entre le 1^{er} trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025. Vers le reste du monde, elles sont en diminution de 19 %.

Un même phénomène est constaté pour les exportations d'autres produits emblématiques français tels que les parfums, cosmétiques et produits d'entretien. La chute des exportations vers les États-Unis s'amplifie au 2^e semestre tandis que les exportations vers le reste du monde progressent. La baisse des ventes de la France aux États-Unis de produits du cuir, bagages et chaussures observée au 2^e trimestre 2025 s'amplifie également au 2^e semestre. Son ampleur dépasse celle des ventes de la France au reste du monde (cf. figure 12).

12. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE PARFUMS, COSMÉTIQUES, PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE CUIR, BAGAGES ET CHAUSSURES DE LA FRANCE VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS LE RESTE DU MONDE EN 2025



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France

Lecture : Les exportations de parfums, cosmétiques, produits d'entretien vers les États-Unis sont en baisse de 5 % entre le 1^{er} trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025. Vers le reste du monde, elles sont stables.

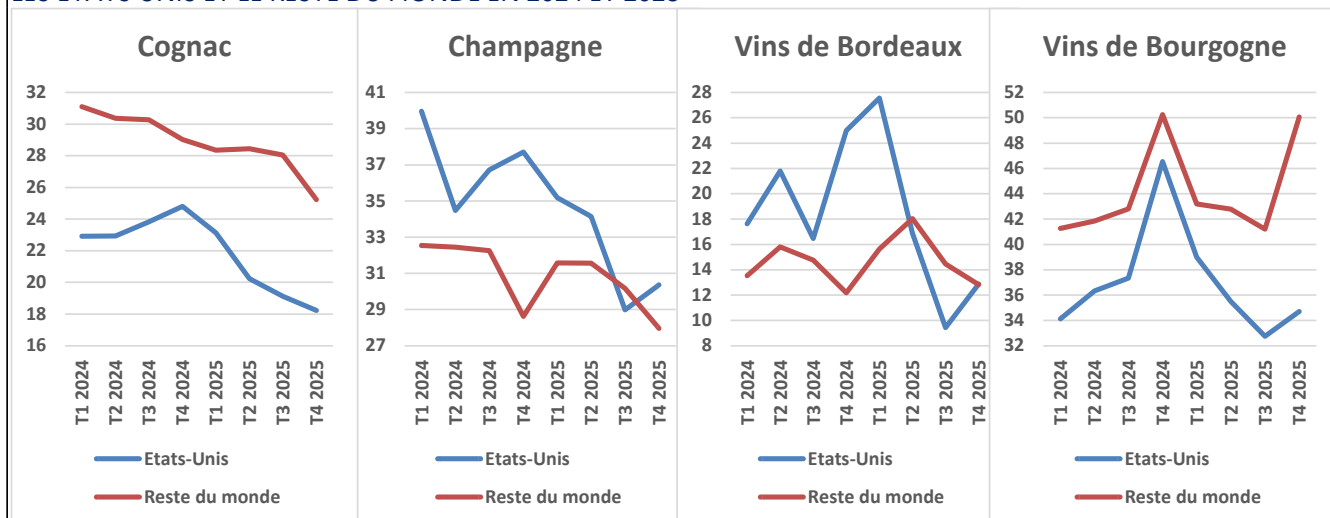
Des concessions sur les prix à l'exportation sur le marché américain.

Cette baisse des exportations de vins et spiritueux en valeur vers les États-Unis s'est notamment opérée par une diminution des prix. Entre le 2^e semestre 2024 et le 2^e semestre 2025, le prix du vin de Bourgogne exporté vers les États-Unis chute de 19 % (cf. figure 13), une baisse proche de celle du champagne (-20 %) et du cognac (-23 %) mais

⁶ Pour plus de précisions, se rapporter à l'89: « Bilan d'un an de taxe américaine sur les exportations françaises de vin vers les États-Unis », DSECE, mars 2021.

de bien moindre ampleur toutefois que pour le vin de Bordeaux, dont le prix chute de près de moitié (-47 %). Dans le même temps, le prix de ces produits exportés vers le reste du monde est stable au cours de la même période, excepté pour le cognac dont le prix diminue de 10 % vers le reste du monde. Cette chute des prix est donc spécifique au marché américain avec comme probables facteurs explicatifs les effets cumulés des droits de douane et de la dépréciation du dollar.

13. ÉVOLUTION DU PRIX DU COGNAC, DU CHAMPAGNE ET DES VINS DE BORDEAUX ET DE BOURGOGNE VERS LES ÉTATS-UNIS ET LE RESTE DU MONDE EN 2024 ET 2025

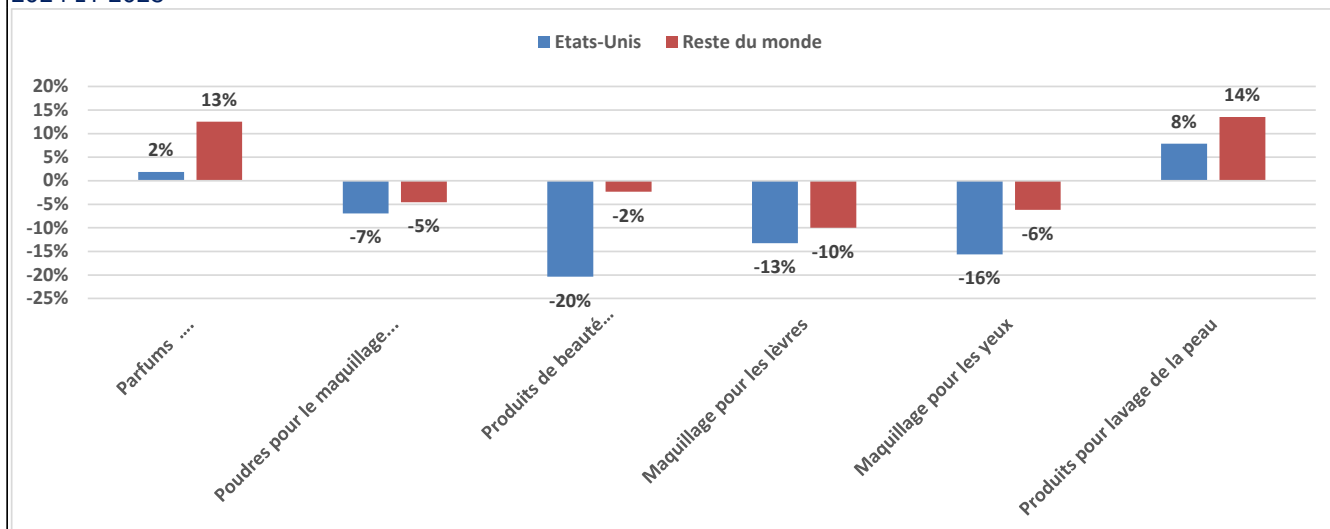


Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France

Lecture : Le prix des exportations de cognac de la France vers les États-Unis au 1^{er} trimestre 2024 était de 23 euros par litre, contre 31 euros par litre pour le cognac exporté par la France vers le reste du monde.

Cette évolution plus défavorable du prix moyen à l'exportation sur le marché américain peut traduire un effort sur les prix des articles exportés aussi bien que des effets de substitution avec des produits moins qualitatifs. Elle est également constatée sur des produits tels que les cosmétiques sur une grande partie de la gamme des produits (cf. figure 14).

14. ÉVOLUTION DU PRIX DES PARFUMS ET COSMÉTIQUES VERS LES ÉTATS-UNIS ET LE RESTE DU MONDE ENTRE 2024 ET 2025

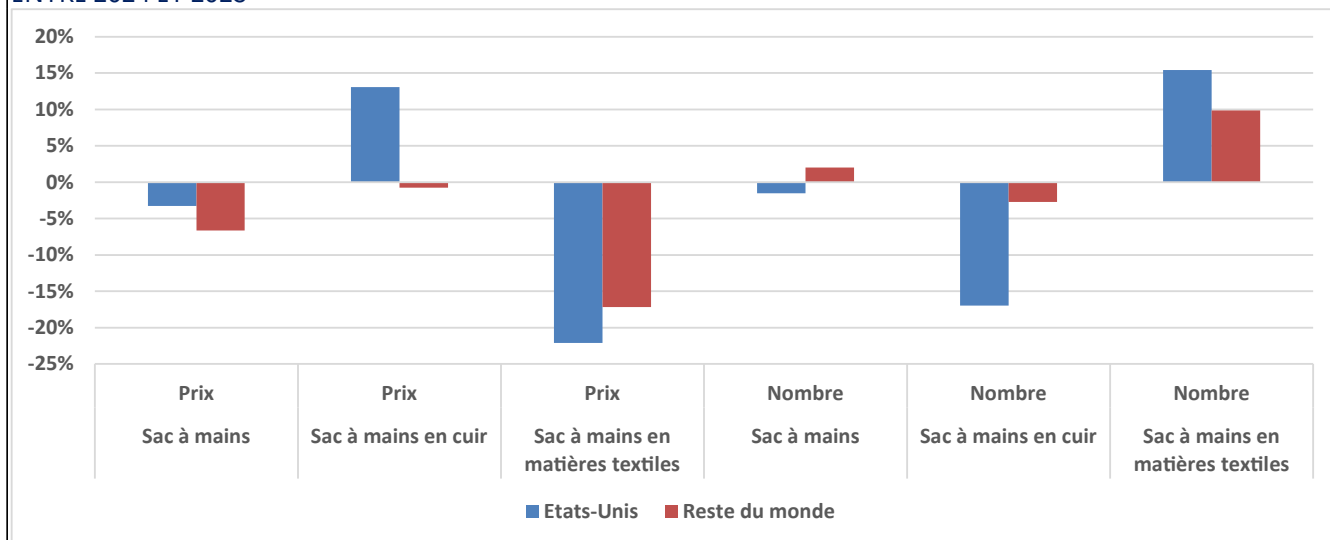


Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB, brutes) pour la France

Lecture : Entre 2024 et 2025, le prix des exportations de parfums de la France a augmenté de 2 % vers les États-Unis et de 13 % vers le reste du monde.

Cet ajustement par les prix n'est toutefois pas général et dépend du pouvoir de marché des entreprises exportatrices. À titre d'exemple, le prix des sacs à main en matière textile (prix moyen de 104€ aux États-Unis en 2024) a certes baissé de 22 % entre 2024 et 2025, mais celui des sacs à main en cuir, beaucoup plus haut de gamme (prix moyen de 1 017€ aux États-Unis en 2024) a progressé de 13 % entre 2024 et 2025 (cf. figure 15).

15. ÉVOLUTION DU PRIX ET DU NOMBRE DE SACS À MAIN VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS LE RESTE DU MONDE ENTRE 2024 ET 2025



Source : DGDDI/DSECE (données CAF/FAB) pour la France

Lecture : Entre 2024 et 2025, le prix des exportations de sacs à main de la France vers les États-Unis a baissé de 3 %. Vers le reste du monde, il a diminué de 7 %.

De potentiels effets de report de flux dans les importations françaises et de l'UE.

Dans la guerre commerciale lancée par les États-Unis, les tarifs douaniers appliqués aux pays européens ont été jusqu'à présent moindres que pour les autres zones. Parmi les pays plus concernés par les droits de douane américains, **les importations de la France originaires de Chine et Hong-Kong, du Mexique et du Canada ont augmenté de 7 % entre 2024 et 2025, tandis que les importations françaises originaires du reste du monde sont restées stables sur cette période.**

Un même phénomène, plus marqué, est observé pour les importations des 27 pays de l'UE originaires de ces pays. Entre janvier-novembre 2024 et janvier-novembre 2025, les importations des 27 pays de l'UE originaires de Chine et Hong-Kong, du Mexique et du Canada ont augmenté de 7 % tandis que celles originaires du reste de monde ont baissé de 11 %.

Avec la Chine et Hong-Kong, les importations de la France se sont accrues de 5 % entre 2024 et 2025. Après avoir augmenté de 8 % au 1^{er} trimestre et au 2^e trimestre, elles reculent de 4 % au cours 3^e trimestre avant de croître de nouveau de 4 % au 4^e trimestre 2025 par rapport à la même période de 2024.

Parmi les évolutions notables, **les importations de produits pharmaceutiques originaires de Chine et Hong-Kong ont plus que doublé en valeur** au cours de cette période (de 1,0 Md€ en 2024 à 2,3 Md€ en 2025, soit +131 %). Des hausses plus modestes sont également constatées dans les importations d'articles d'habillement (+0,4 Md€ soit +7 %), l'aéronautique (+0,3 Md€, soit +36 %) et les appareils ménagers (+0,3 Md€, soit +9 %).

En revanche, parmi les principaux produits importés par la France originaires de Chine, les produits informatiques, électroniques et optiques s'inscrivent en légère baisse (de 19,9 Md€ en 2024 à 19,6 Md€ en 2025, soit -1 %). Leur baisse s'explique par la diminution des importations d'ordinateurs et d'équipements périphériques (-207 M€, soit -3 %) et de composants et cartes électroniques (-89 M€, soit -5 %).

Des importations atypiques de produits aéronautiques originaires du Mexique ont été identifiées. Entre 2024 et 2025, les importations totales originaires du Mexique ont augmenté de 45 %. Cette hausse s'explique par celle des importations de parties de turboréacteurs qui se situent à un niveau très supérieur à leur niveau habituel, possiblement un contrecoup des droits de douane des États-Unis vis-à-vis du Mexique, ayant pu conduire à des réorganisations logistiques. Ce mouvement a débuté en janvier et s'est poursuivi à un rythme soutenu. En 2025, le montant importé de produits aéronautiques a été multiplié par près de 7 par rapport à 2024 (de 0,2 Md€ à 1,5 Md€). Une nette hausse des importations d'ordinateurs et équipements périphériques est également observée (+185 M€, soit +98 %).

Une hausse de 19 % des importations originaires du Canada est également observée entre 2024 et 2025. Cette hausse s'explique par la multiplication par plus de six des importations de produits de la culture et de l'élevage (+242 M€), essentiellement des graines de navette ou de colza. De nettes hausses des importations de produits aéronautiques (+18 %) et pharmaceutiques (+35 %) sont également observées.

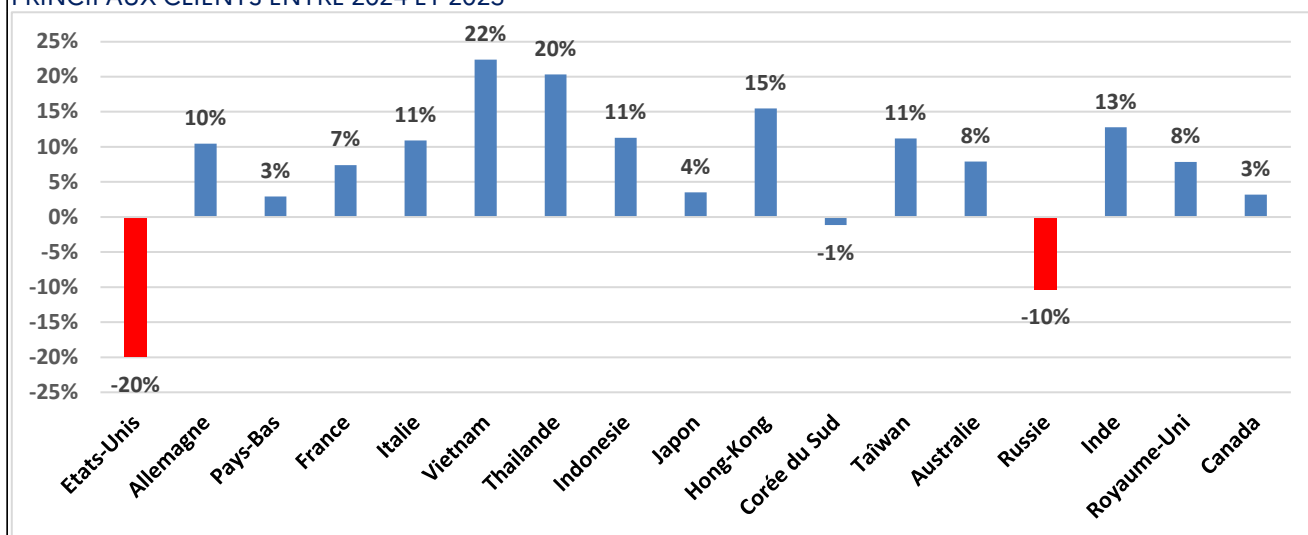
La Chine semble avoir réorienté une partie de ses exportations destinées aux États-Unis vers le reste du monde.

Entre 2024 et 2025, les exportations de la Chine vers les États-Unis ont baissé de 20 % (cf. figure 16). Cette diminution de 105 Md\$ des exportations vers les États-Unis, conjuguée avec une hausse des exportations totales de la Chine de 5 %, a fait baisser la part des États-Unis dans les exportations totales chinoises de 15 % en 2024 à 11 % en 2025.

Dans le même temps, les exportations de la Chine augmentent très significativement vers Hong-Kong (+15 %, soit +45 Md\$), le Viêtnam (+22 %, soit +36 Md\$), la Thaïlande (+20 %, soit +17 Md\$), l'Indonésie (+11 %, soit +9 Md\$), le Cambodge (+28 %, soit +4 Md\$), soit davantage que vers l'Italie (+11 %, soit +5 Md\$), l'Allemagne (+10 %, soit +11 Md\$), la France⁷ (+7 %, soit +3 Md\$) et les Pays-Bas (+3 %, soit +3 Md\$). L'UE ne semble donc pas être globalement pour le moment la principale zone de report des exportations chinoises précédemment destinées aux États-Unis, du moins de façon directe.

En revanche, concomitamment à la hausse des exportations chinoises vers l'Asie du Sud-Est, la France enregistre une augmentation marquée des importations originaires du Vietnam entre 2024 et 2025 (+1,0 Md€, soit +14 %), d'Indonésie (+0,3 Md€, soit +16 %) et du Cambodge (+0,2 Md€, soit +14 %), majoritairement des produits du textile, habillement, cuir et chaussures et des produits informatiques, électroniques et optiques. Il est possible qu'une partie des pays d'Asie du Sud-Est servent de zones de réexpédition aux exportations chinoises vers la France et l'UE (les importations des 27 pays de l'UE originaires du Viêtnam ont également augmenté de 7,8 Md€, soit +15 % entre janvier-novembre 2024 et janvier-novembre 2025).

16. ÉVOLUTION EN GLISSEMENT ANNUEL DES EXPORTATIONS DE LA CHINE VERS LES ÉTATS-UNIS ET VERS SES PRINCIPAUX CLIENTS ENTRE 2024 ET 2025



Source : customs.gov.cn

Lecture : les exportations de la Chine vers les États-Unis baissent de 20 % entre 2024 et 2025

Dans les statistiques de la France, les importations originaires des États-Unis augmentent de 7 % (+3,1 Md€) entre 2024 et 2025. Cette hausse en valeur s'explique essentiellement par l'augmentation des achats de produits aéronautiques (+2,7 Md€). Les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) ont également nettement augmenté en 2025 (+2,0 Md€) en raison d'approvisionnements élevés au 1^{er} semestre 2025. En 2025, les États-Unis ont assuré près de la moitié des importations de GNL de la France en 2025, en hausse de 13 points par rapport à 2024.

Focus 2 : Focus sur les échanges commerciaux entre la France et les pays du Mercosur

En tant que partenaire commercial, le Mercosur contribue à une part très réduite des flux commerciaux de la France ces dernières années : un peu moins de 1 % des exportations et environ 0,6 % des importations. Ces parts sont stables depuis la crise sanitaire. Ainsi, en 2025, la France a exporté un montant de 5,3 Md€ de biens vers le Mercosur et a importé 4,4 Md€ de biens depuis cette zone.

Parmi les pays du Mercosur, le Brésil est de loin le principal partenaire commercial de la France en 2025 : il représente 79 % des exportations et 86 % des importations de la France avec le Mercosur. Loin derrière,

⁷ Dans le sens de la Chine vers la France, les données chinoises d'exportations (48 Md\$ en 2025) sont bien inférieures aux données françaises d'importations (74 Md€) car une part importante des exportations chinoises est dédouanée dans d'autres pays européens avant d'être expédiée en France. Ces flux indirects sont comptabilisés dans les statistiques de la France comme originaires de Chine tandis que la Chine les enregistrerait à destination du pays de dédouanement européen.

l'Argentine est le second partenaire commercial, représentant 15 % des exportations et 10 % des importations avec cette zone.

Sur la question des quotas prévus par l'accord conclu par l'Union européenne avec le Mercosur, il est à noter que les flux actuels d'importations de bovins de l'UE (190 000 tonnes sur les onze premiers mois de 2025) sont d'ores et déjà supérieurs au quota prévu (99 000 tonnes) et en sont proches pour la volaille (importations de 164 000 tonnes pour un quota de 180 000 tonnes).

Dans le cadre de l'Union douanière, les biens importés en France depuis des pays tiers peuvent être dédouanés directement en France ou entrer sur le territoire douanier de l'UE par n'importe quel autre État membre, puis transiter jusqu'à leur destination finale en France. Sur l'ensemble des importations originaires des pays du Mercosur, 19 % ont été dédouanées dans un autre pays membre de l'Union européenne avant d'arriver en France en 2025. Pour les produits agricoles et agroalimentaires, la part des importations destinées à la France mais dédouanées dans un autre État membre de l'UE (20 %) est très proche de la part globale. Elle est de 44 % pour les produits d'origine animale, et de 18 % pour les produits d'origine non animale.

Créé en 1991, le « marché commun du Sud », appelé également Mercosur, est un espace de libre circulation des biens et des services en Amérique latine. Le Mercosur est composé de cinq pays : ses quatre pays fondateurs : l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay auxquels s'est jointe la Bolivie en 2023.

L'Union européenne (UE) et le Mercosur (excepté la Bolivie) ont conclu un accord comprenant des dispositions politiques et commerciales le 6 décembre 2024⁸, après 25 années de négociations. L'accord a été signé par l'UE et le Mercosur le 17 janvier 2026⁹. Le Parlement européen a saisi la Cour de justice de l'UE le 21 janvier 2026 afin d'obtenir un avis de conformité de l'accord avec les traités de l'Union¹⁰. Une application provisoire de l'accord est en débat (Interim Trade Agreement (iTA)), dans l'attente de la ratification de l'accord par les États membres et par les parlements nationaux des deux parties (Partnership Agreement (EMPA)). Pour sa part, la France s'est opposée à cet accord, demandant davantage de garanties pour l'agriculture et pour les normes environnementales. L'UE et le Mercosur forment un marché de plus de 700 millions de citoyens¹¹.

Principales mesures prévues par le volet commercial de l'accord de libre-échange UE-Mercosur

Avec l'accord UE-Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay), la quasi-totalité des droits de douane actuellement imposés seraient éliminés par les deux zones (plus de 90 %). Pour ce qui est des délais de mise en œuvre, les pays du Mercosur prévoient d'éliminer les droits de douane à l'importation soit de façon immédiate soit de façon progressive (entre 1 et 18 ans) selon les produits.

Afin de limiter l'importation de produits sud-américains à taux préférentiel, l'accord prévoit la mise en place de contingents tarifaires. Il s'agit de quotas pour certains produits bénéficiant de taux de droits de douane réduits ou nuls. À titre d'exemples, 180 000 tonnes de volaille et 60 000 tonnes de riz pourront être importées en franchise de droits et le montant des droits sera de 7,5 % pour un quota de 99 000 tonnes de viande bovine.

Par ailleurs, d'autres mesures de protection du marché européen sont prévues. Il est ainsi inscrit dans l'accord que les produits sous appellation géographique (IGP, AOP) seront protégés par le Mercosur à un niveau comparable à celui de l'UE, notamment certains vins et spiritueux, fromages et viandes. De plus, les produits sud-américains destinés au marché européen devront respecter les normes européennes.

⁸ [Commission européenne, texte de l'accord UE-Mercosur](#)

⁹ Commission européenne, [communiqué de presse du 17 janvier 2026](#).

¹⁰ Parlement européen, [communiqué de presse du 21 janvier 2026](#).

¹¹ [Conseil européen, Conseil de l'Union européenne, Commerce UE-Mercosur : faits et chiffres](#).

Zoom sur certaines filières agricoles bénéficiant de quotas à l'importation

L'accord suscite l'inquiétude de certaines filières agricoles telles que la filière bovine, la filière avicole et la filière porcine. Certains pays du Mercosur figurent en effet parmi les principaux producteurs et exportateurs mondiaux pour ces filières. Le Brésil est ainsi le deuxième producteur mondial de bœuf¹², derrière les États-Unis et devant la Chine ; l'Argentine se positionne à la 4^e place mondiale, tandis que la France est classée 10^e. Que ce soit pour la filière avicole ou la filière porcine, le Brésil se hisse au rang de deuxième producteur mondial. En ce qui concerne les exportations, les pays du Mercosur font également partie des principaux exportateurs mondiaux de viande de bœuf désossée : le Brésil est classé 1^{er}, l'Argentine 4^e, le Paraguay 8^e et l'Uruguay 10^e en volume. Dans le même temps, le Brésil est le premier exportateur mondial de poulet et le deuxième exportateur mondial de viande porcine en volume. Pour sa part, la France est classée 9^e producteur mondial de viande porcine, mais ne figure pas parmi les 20 premiers pays producteurs de viande de poulet.

Afin de limiter la quantité de produits sud-américains importés par l'UE, des quotas à l'importation sont prévus par l'accord :

- **Pour la filière bovine**, un quota de 99 000 tonnes de viande bovine assujetties à un droit de 7,5 % est prévu¹³, ce qui représente 1,5 % de la production totale de viande bovine de l'UE¹⁴. Sur les onze premiers mois de 2025, les importations de bœuf de l'UE originaires du Mercosur atteignent près de 190 000 tonnes¹⁵ (essentiellement de la viande bovine fraîche ou surgelée) et les exportations européennes destinées aux pays du Mercosur s'élèvent à environ 650 tonnes.
- **Pour la filière avicole**, 180 000 tonnes de volaille pourront être importées en franchise de droits, ce qui représente 1,3 % de la production totale de viande de volaille de l'UE¹⁶. Sur les onze premiers mois de 2025, l'UE a importé plus de 164 000 tonnes de viande de volaille originaires du Mercosur¹⁷ et a exporté 76 000 tonnes de volailles vers les pays du Mercosur (soit moins qu'en 2024, avec près de 250 000 tonnes).
- **Pour la filière porcine**, un quota de 25 000 tonnes de viande porcine assujetties à un droit de 83 euros par tonne est prévu, ce qui représente 0,1 % de la production totale de viande porcine de l'UE¹⁸. Sur les onze premiers mois de 2025, les importations de viande de porc de l'UE originaires du Mercosur sont quasi-nulles pour des raisons de manque de traçabilité et de normes et garanties non conformes à celles en vigueur dans l'UE (par exemple usage d'hormones et de pesticides interdits dans l'UE).

Ainsi, on constate que les flux actuels d'importations de bovins sont d'ores et déjà supérieurs au quota prévu par l'accord et en sont proches pour la volaille. En ce qui concerne le porc, les importations depuis les pays du Mercosur sont quasi-inexistantes mais le quota défini par l'accord représente une part minime de la production de viande de porc de l'UE (0,1 %).

Le Mercosur contribue au plus à 1 % des flux commerciaux de la France en 2025

En tant que partenaire commercial, le Mercosur contribue à une part très réduite des flux commerciaux de la France ces dernières années : un peu moins de 1 % des exportations et environ 0,6 % des importations. Ces parts sont stables depuis la crise sanitaire. Ainsi, en 2025, la France a exporté un montant de 5,3 Md€ de biens vers le Mercosur et a importé 4,4 Md€ de biens depuis cette zone.

Parmi les pays du Mercosur, le Brésil est de loin le principal partenaire commercial de la France en 2025 : il représente 79 % des exportations et 86 % des importations de la France avec le Mercosur. Loin derrière, l'Argentine est le second partenaire commercial, représentant 15 % des exportations et 10 % des importations avec cette zone. Quant à l'Uruguay et au Paraguay, ils ne réalisent qu'une part résiduelle des échanges avec le Mercosur (totalisant ensemble 6 % à l'export et 3 % à l'import). Enfin, le poids de la Bolivie est négligeable au regard des flux commerciaux totaux de la France avec le Mercosur hors Bolivie (1 % au plus).

La France a un excédent commercial avec les pays du Mercosur depuis 2010. Toutefois, après avoir atteint un pic en 2015 à près de 3,0 Md€ (figure 1), cet excédent tend à se réduire depuis quelques années, en particulier depuis

¹² FAOSTAT, [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture](#). Les classements sont ceux de l'année 2024, dernière année disponible.

¹³ [Commission européenne](#).

¹⁴ [Commission européenne, Beef production](#), production de viande bovine de l'UE s'élevant à 6 600 000 tonnes en 2024 (dernière année complète disponible). La viande bovine correspond aux SH4 0201 et 0202.

¹⁵ [Commission européenne, Directorate-General for Agriculture and Rural Development, Beef trade dashboard](#). Valeur correspondant aux onze premiers mois de 2025 ; les données pour décembre 2025 ne sont pas encore disponibles.

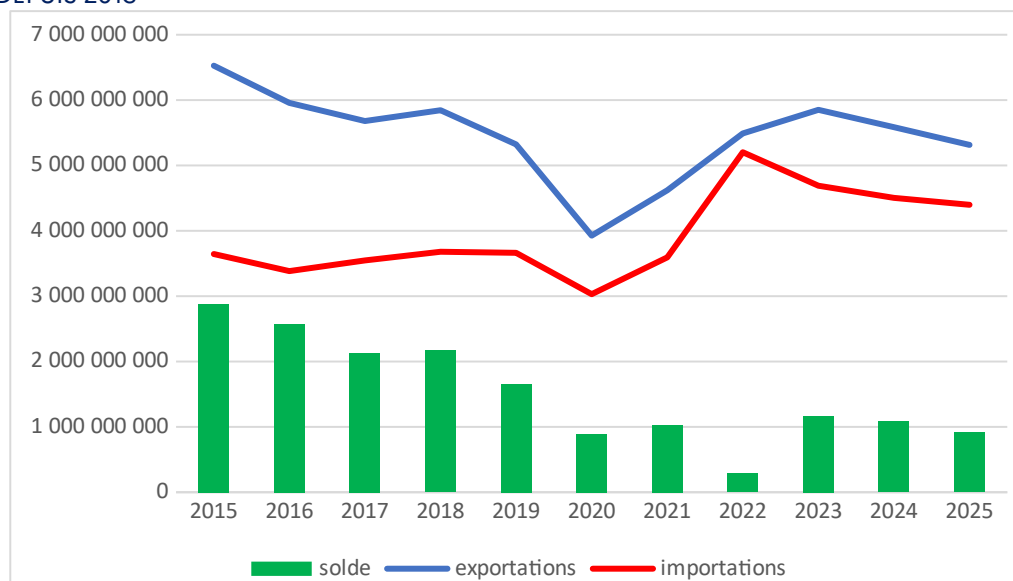
¹⁶ [Key figures on the European food chain – 2025 edition](#). L'UE a produit 14,1 millions de tonnes de viande de volaille en 2024.

¹⁷ Eurostat, [base de données Comext](#). La viande de volaille correspond à la SH4 0207.

¹⁸ Eurostat, [Agricultural production – livestock and meat](#). La viande porcine correspond à la SH4 0203.

la crise sanitaire. La hausse des importations de produits sud-américains en valeur est un élément explicatif du recul de la balance commerciale de la France avec le Mercosur. Ainsi, l'excédent commercial de la France avec le Mercosur s'élève à 0,9 Md€ en 2025.

17. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DU SOLDE ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS DU MERCOSUR DEPUIS 2015



Source : DGDDI/DSECE

Lecture : En 2025, le montant des exportations de la France vers le Mercosur s'élève à 5,3 Md€. La France a importé pour 4,4 M d€ de biens originaires du Mercosur. Au total, la France a un excédent commercial de 0,9 Md€ avec le Mercosur en 2025.

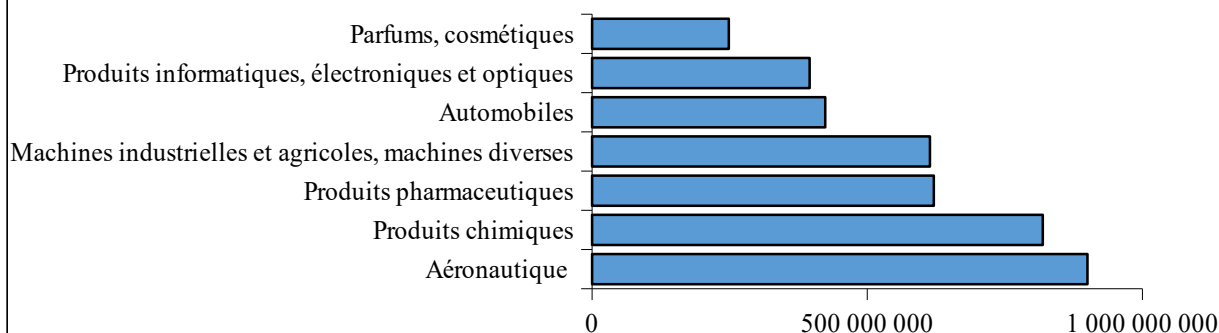
Échanges de la France avec les pays du Mercosur : des exportations de biens technologiques et des importations de biens à forte concentration en matières premières

La France et les pays du Mercosur échangent des biens de nature différente. En 2025, les biens originaires des pays du Mercosur (hors Bolivie)¹⁹ importés par la France sont essentiellement des biens à forte concentration en ressources naturelles : produits agroalimentaires (1,3 Md€, figure 2), hydrocarbures naturels (0,9 Md€), produits agricoles (0,7 Md€), bois, papier et carton (0,5 Md€) et produits métallurgiques et métalliques (0,3 Md€). À l'inverse des approvisionnements, les biens exportés par la France vers les pays du Mercosur sont de nature moyenne-haute technologie : aéronautique (0,9 Md€), produits chimiques (0,8 Md€), produits pharmaceutiques (0,6 Md€), machines (0,6 Md€), produits informatiques, électroniques et optiques (0,4 Md€) et produits de l'industrie automobile (0,4 Md€).

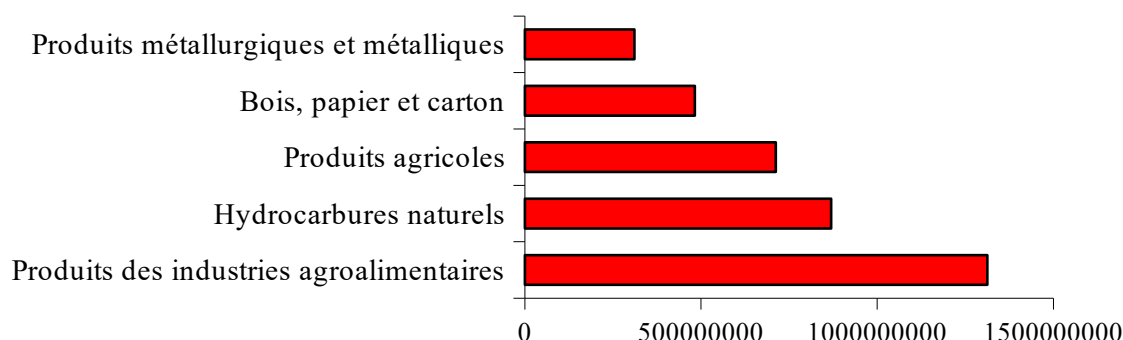
¹⁹ Pour l'analyse des produits échangés avec le Mercosur, la Bolivie est exclue. Le champ d'analyse est circonscrit aux pays concernés par l'accord de libre-échange avec l'UE, à savoir l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay.

18. PRINCIPAUX PRODUITS ÉCHANGÉS AVEC LES PAYS DU MERCOSUR EN 2025

EXPORTATIONS



IMPORTATIONS



Source : DGDDI/DSECE

Champ : Données brutes CAF/FAB, hors matériel militaire. Pays du Mercosur, hors Bolivie.

Lecture : En France en 2025, les importations de produits des industries agroalimentaires originaires des pays du Mercosur (hors Bolivie) s'élèvent à 1,3 Md€.

Les exportations françaises destinées aux pays du Mercosur (hors Bolivie) atteignent 5,3 Md€ en 2025. Dans le détail, les produits aéronautiques exportés sont pour plus de la moitié des avions et des parties d'avions. Parmi les pays du Mercosur, le Brésil est de loin le principal pays client pour ces produits. En ce qui concerne les exportations de produits pharmaceutiques (médicaments ne contenant pas d'antibiotiques, médicaments contenant des hormones, produits immunologiques tels que les vaccins), elles sont pour les deux tiers destinées au Brésil et pour moins d'un tiers destinées à l'Argentine. Les ventes de produits chimiques, de machines et de produits informatiques, électroniques et optiques sont pour l'essentiel exportées vers le Brésil, puis dans une bien moindre mesure vers l'Argentine. Les exportations de produits de l'industrie automobile, principalement des équipements pour automobiles, sont destinées pour la majeure partie au Brésil, pour moins d'un tiers à l'Argentine et pour près de 20 % à l'Uruguay.

Les importations françaises originaires des pays du Mercosur (hors Bolivie) atteignent 4,4 Md€ en 2025. Les produits des industries agroalimentaires (1,3 Md€) et agricoles (0,7 Md€) en représentent près de la moitié. Dans le détail, les tourteaux de soja²⁰ originaires de l'Argentine et du Brésil représentent en valeur plus de la moitié des produits agroalimentaires importés par la France depuis les pays du Mercosur et, loin derrière, le jus d'orange²¹ originaire du Brésil en représente un peu moins de 15 %. Les importations énergétiques (0,9 Md€), pour quasi-totalité des hydrocarbures naturels, sont fournies par le Brésil. En ce qui concerne les importations de produits agricoles (0,7 Md€) originaires du Mercosur, plus de 90 % proviennent du Brésil. Parmi les produits métallurgiques et métalliques, la France importe pour près des trois quarts des produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier, originaires du Brésil.

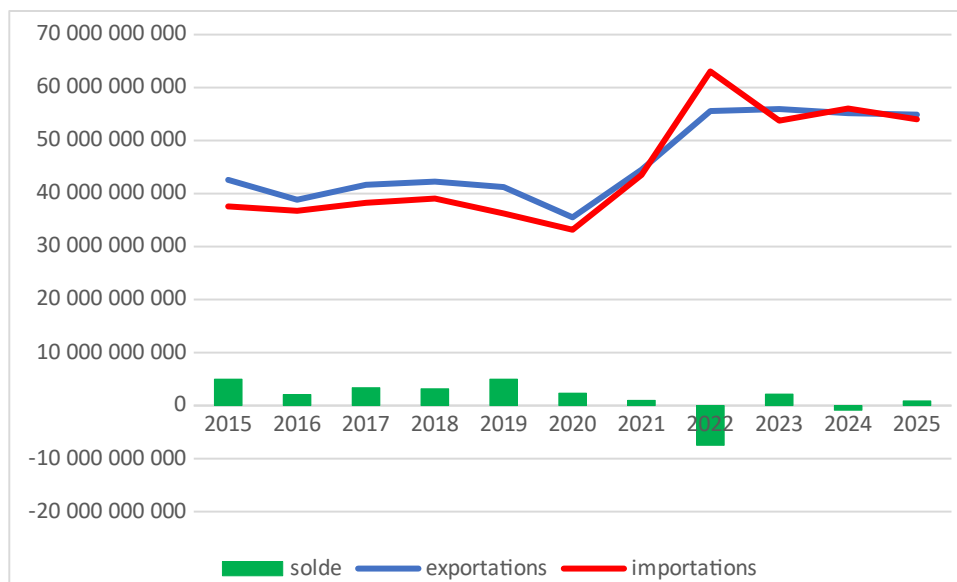
²⁰ Produit de code NC8 23040000.

²¹ Produits de code NC8 20091200, 20091998, 20091199 et 20091919.

Excepté en 2022 et en 2024, l'UE a un excédent commercial avec les pays du Mercosur

En 2025, les exportations de l'UE destinées aux pays du Mercosur (hors Bolivie) atteignent 54,9 Md€ (figure 3), soit un montant supérieur aux importations européennes originaires de ces pays, qui s'élèvent à 54,0 Md€. Excepté en 2022 et en 2024, le solde commercial de l'UE avec les pays du Mercosur est excédentaire ces dernières années, avec un excédent commercial moyen de 3,7 Md€ entre 2015 et 2019. Depuis la crise sanitaire, cet excédent a tendance à se réduire et il atteint 0,9 Md€ en 2025. Les déficits commerciaux observés en 2022 (-7,5 Md€) et en 2024 (-0,9 Md€) s'expliquent par la hausse des importations en valeur, très nette en 2022, tandis que les exportations étaient atones.

19. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS, DES IMPORTATIONS ET DU SOLDE ENTRE L'UE ET LES PAYS DU MERCOSUR DEPUIS 2015 (*)



Source : Eurostat, Comext

Champ : Pays du Mercosur, hors Bolivie.

(*) Données de décembre 2025 en acquis à novembre 2025.

Lecture : Le solde de l'UE avec les pays du Mercosur (hors Bolivie) est excédentaire en 2025 et s'élève à 0,9 Md€.

Plus de 80 % des biens importés originaires des pays du Mercosur sont dédouanés en France

Dans le cadre de l'Union douanière, les biens importés en France depuis des pays tiers peuvent être dédouanés directement en France ou entrer sur le territoire douanier de l'UE par n'importe quel autre État membre, puis transiter jusqu'à leur destination finale en France²². Cette possibilité conditionne le contrôle direct ou non des déclarations à l'importation des produits importés de pays tiers. Concernant les contrôles vétérinaires, phytosanitaires et/ou sanitaires, les denrées alimentaires soumises à ces contrôles²³ doivent obligatoirement faire l'objet d'un contrôle en Poste de Contrôle Frontalier (PCF) au point d'entrée dans l'Union et à l'issue de ce contrôle, un certificat vétérinaire/phyto/sanitaire est délivré. Le pays de dédouanement n'est donc pas nécessairement celui dans lequel a lieu le contrôle sanitaire²⁴.

Sur l'ensemble des importations originaires des pays du Mercosur, 19 % ont été dédouanées dans un autre pays membre de l'Union européenne avant d'arriver en France²⁵ en 2025. Pour les produits agricoles et agroalimentaires, la part des importations destinées à la France mais dédouanées dans un autre État membre de l'UE (20 %) est très proche de la part globale. Si l'on distingue les produits en fonction de leur origine animale (animaux vivants ou produits issus de la transformation de la viande) ou non animale, qui se répartissent en 6 % et 94 % du total des produits agricoles et agroalimentaires, les parts des importations dédouanées dans un autre État membre de l'UE sont de 44 % pour les produits d'origine animale, et de 18 % pour les produits d'origine non animale.

²² Cf. « Mesurer les importations françaises par pays », blog de l'Insee, <https://blog.insee.fr/mesurer-les-importations-francaises-par-pays/>.

²³ Règlement d'exécution (UE) 2021/632 de la Commission du 13 avril 2021

²⁴ Des dispositifs réglementaires ont pour objectif d'assurer la protection des consommateurs européens. Ainsi, le règlement (CE) n°178/2002 établit les principes généraux de la législation alimentaire applicables à tous les acteurs des filières alimentaires et de l'alimentation animale. Il fixe les procédures relatives à la sécurité des denrées alimentaires : il définit notamment des obligations de traçabilité permettant de retracer les flux de marchandises au sein de l'UE et de retirer les produits susceptibles de présenter un risque pour la santé publique.

²⁵ Le pays d'origine du produit est un des pays du Mercosur et le pays de provenance du produit est un autre État membre de l'UE.

En 2025, les biens dont le taux de dédouanement dans d'autres pays de l'UE avant d'être importés en France est le plus élevé sont les déchets industriels et ménagers (50 %), le bois, papier et carton (39 %), les produits métallurgiques et métalliques (32 %), les produits manufacturés divers (29 %), les produits pétroliers raffinés (29 %), les machines (28 %) et les produits chimiques, parfums et cosmétiques (28 %).

Contexte économique

En 2025, le produit intérieur brut de la France augmente en volume de 0,9 %²⁶, un taux de croissance inférieur à celui de 2024 (+1,1 %), lui-même inférieur à celui de 2023 (+1,6 %). Les composantes de la demande en biens en volume progressent toutes en 2025. Dans un contexte de production de biens en volume en progression (+1,1 %, après -0,1 % en 2024), les dépenses d'investissement en volume se redressent légèrement (+0,2 %, après -1,3 % en 2024). Les dépenses de consommation de biens des administrations publiques progressent en volume (+1,7 %, après +1,4 % en 2024). Les dépenses de consommation des ménages en biens en volume rebondissent pour leur part en 2025 (+1,4 %, après -0,2 % en 2024). La contribution du commerce extérieur de biens à la croissance du PIB en volume devient négative en 2025 (-0,5 point) compte tenu de la hausse des importations en volume (+2,9 %) et malgré une hausse des exportations en volume (+1,4 %). La production manufacturière en pourcentage du PIB baisse de 0,4 point, à 33 %, deux points en-dessous de son niveau d'avant-crise sanitaire et 15 points en-dessous de son niveau de l'an 2000.

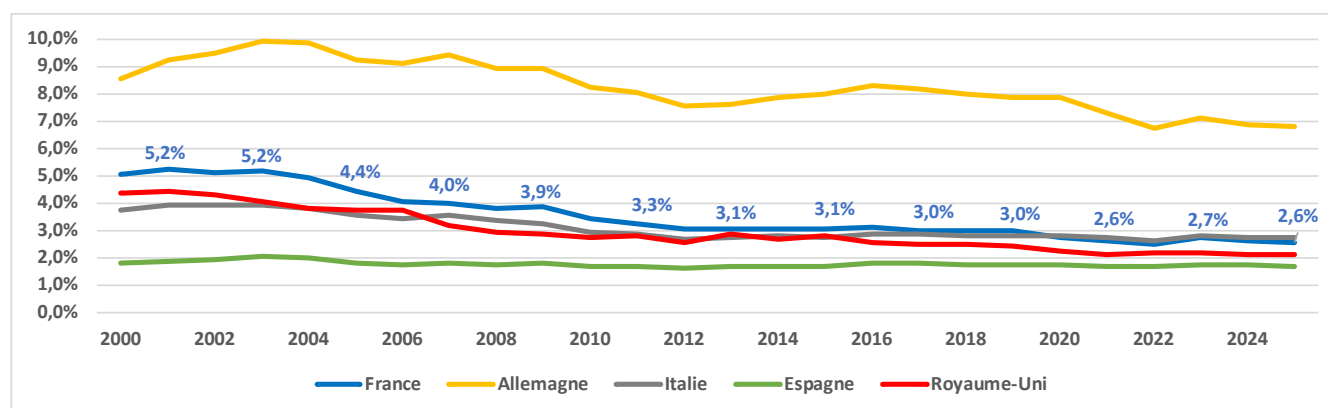
Les parts de marché de la France et de ses principaux voisins européens sont stables en 2025

En 2025, les exportations de la France représentent 2,6 % (cf. figure 20) du montant des exportations mondiales de marchandises²⁷. **La part de la France dans le commerce mondial de marchandises s'est ainsi stabilisée sur un an**²⁸. Après une phase de baisse entre 2003 et 2012, les parts de marché s'étaient stabilisées à environ 3 % jusqu'en 2019 (cf. figure 20). Depuis la crise de la Covid-19 en 2020, la part de marché de la France était repartie à la baisse avant de rebondir en 2023. Elle diminue à nouveau légèrement en 2024 et se stabilise en 2025.

Ce maintien des parts de marché n'est pas propre à la France. Les parts de marché des principaux voisins de la France dans les exportations mondiales sont également stables en 2025 en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni. Seules celles de l'Allemagne diminuent légèrement, de 0,1 point. Les parts de marché de l'Italie se maintiennent à un niveau légèrement supérieur à celui de la France en 2025.

Par rapport à son niveau d'avant-crise en 2019, la part de marché de la France a baissé de 0,4 point, une baisse proche de celle du Royaume-Uni (-0,3 point) mais inférieure à celle de l'Allemagne (-1,0 point). À l'inverse, les parts de marché de l'Italie et de l'Espagne sont quasi stables (-0,1 point).

20. ÉVOLUTION DE LA PART DE MARCHÉ DE LA FRANCE (*)



Source : OMC (acquis au 3^e trimestre 2025).

(*) Les données du 4^e trimestre 2025 n'étant pas encore disponibles, celles du 3^e trimestre 2025 ont été utilisées pour estimer le 4^e trimestre 2025.

Définition : la part de marché de la France correspond au ratio des exportations de biens en valeur de la France sur les exportations mondiales de biens en valeur.

²⁶ Les données de ce paragraphe correspondent à une première estimation des comptes nationaux du quatrième trimestre 2024 publiée par l'Insee le 30/01/2025.

²⁷ Les exportations françaises et mondiales sont ici comptabilisées en valeur exprimée en dollar américain.

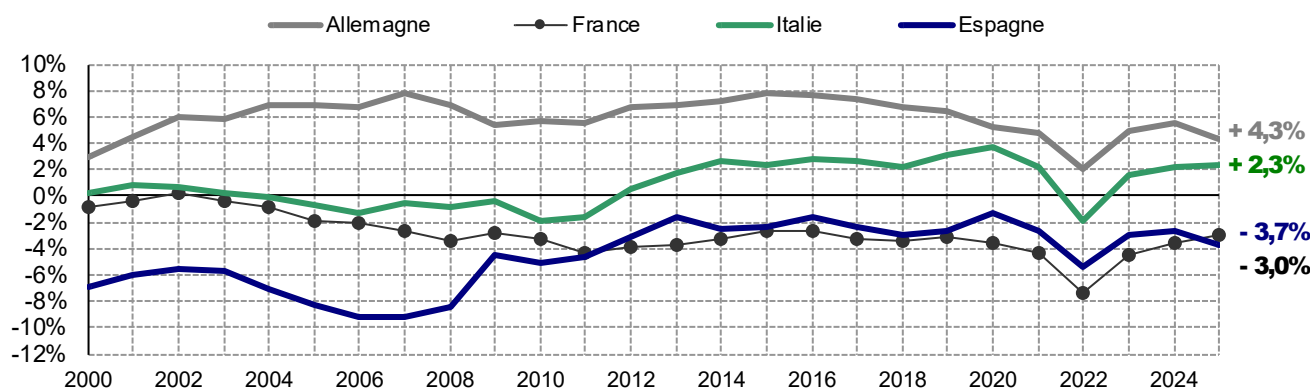
²⁸ Le calcul des parts de marché peut être affecté par les variations du taux de change euro-dollar. La valeur des exportations françaises en euros converties en dollar diminue (augmente) lorsque l'euro se déprécie (s'apprécie) face au dollar.

Comparaisons européennes

Dégradation des soldes commerciaux de l'Allemagne et de l'Espagne, amélioration des soldes français et italiens

En 2025, le solde commercial rapporté au PIB se dégrade en Allemagne (-1,3 point, cf. figure 21) et en Espagne (-1,0 point) après s'être amélioré en 2024. Il s'améliore légèrement en France (+0,5 point) et en Italie (+0,1 point). Malgré ces fluctuations, ce ratio reste inférieur à son niveau de 2019 pour l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Seule la France a retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire.

21. SOLDE RAPPORTÉ AU PIB DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE (*)



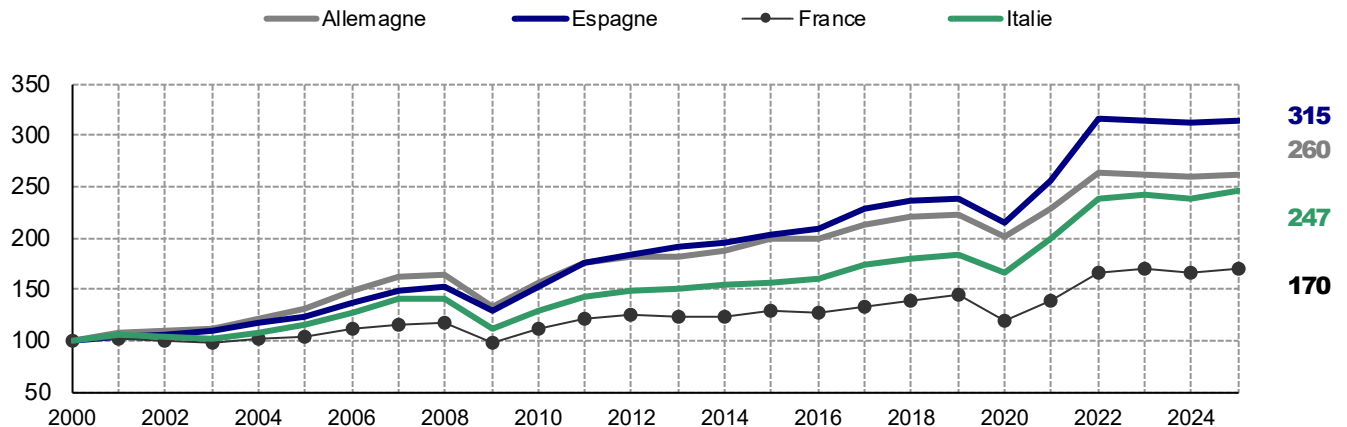
Source : Eurostat (acquis à novembre 2025).

(*) Les valeurs du mois de décembre 2025 n'étant pas encore disponibles pour le solde commercial, celles de novembre 2025 ont été utilisées pour estimer le mois de décembre, y compris pour la France.

Des exportations en hausse dans les principaux pays de l'UE

En 2025, les exportations en France augmentent de 2,3 %, moins qu'en Italie (+3,7 %, cf. figure 22), mais davantage qu'en Allemagne (+0,7 %) et en Espagne (+0,6 %). Les exportations de l'Allemagne se situent, en 2025, 17 % au-dessus de leur niveau de 2019. Il en est de même pour la France (18 % au-dessus), tandis qu'elles dépassent leur niveau de 2019 de 34 % en Italie et de 32 % en Espagne.

22. EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE (EN VALEUR, BASE 100 EN 2000) (*)



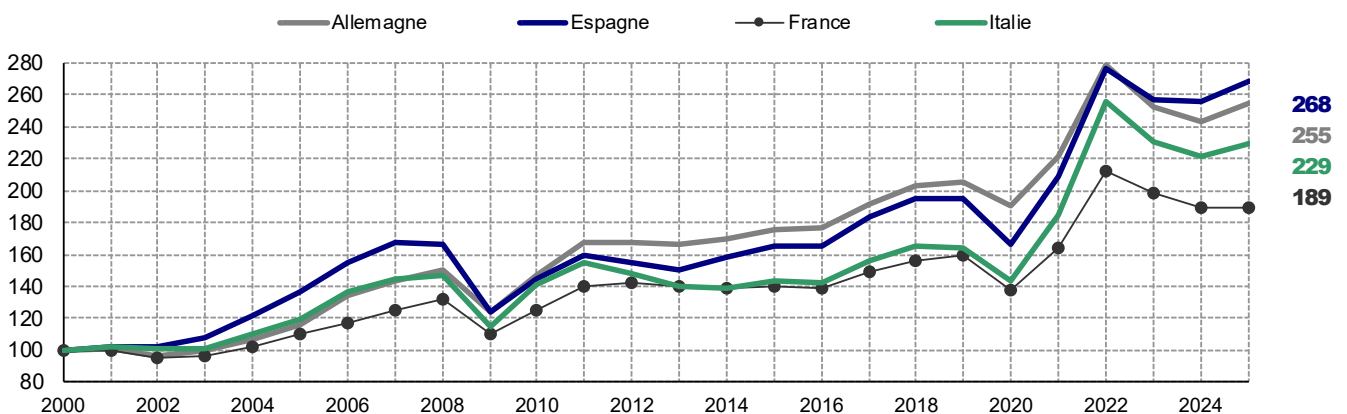
Source : Eurostat (acquis à novembre 2025).

(*) Les valeurs du mois de décembre 2025 n'étant pas encore disponibles, celles de novembre 2025 ont été utilisées pour estimer le mois de décembre, y compris pour la France.

Des importations en hausse dans les principaux pays de l'UE, excepté en France

En 2025, les importations de la France poursuivent la baisse entamée en 2023, après deux années de nettes hausses en 2021 et 2022. Dans le même temps, les importations rebondissent dans les principaux pays de l'UE. La hausse des importations, d'ampleur proche en Espagne (+4,9 %, cf. figure 23) et en Allemagne (+4,5 %), est moins forte en Italie (+3,3 %). Les importations diminuent légèrement en France (-0,1 %). Les importations dépassent leur niveau de 2019 de 18 % en France, de 24 % en Allemagne, de 37 % en Espagne et de 40 % en Italie.

23. IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE (EN VALEUR, BASE 100 EN 2000) (*)



Source : Eurostat (acquis à novembre 2025).

(*) Les valeurs du mois de décembre 2025 n'étant pas encore disponibles, celles de novembre 2025 ont été utilisées pour estimer le mois de décembre, y compris pour la France.

Encadré Méthodologique et définitions

1. Solde CAF/FAB et solde FAB/FAB

Le solde commercial FAB/FAB traduit l'évolution globale du commerce extérieur de biens. Dans le cadre de la collecte des échanges de biens intra-UE et extra-UE, les exportations françaises sont toujours valorisées FAB (franco à bord), c'est-à-dire en prenant en compte uniquement les coûts d'acheminement jusqu'à la frontière française. Les importations, elles, sont valorisées CAF (coût assurance fret) ou FAB (franco à bord). Les importations CAF prennent en compte dans leur montant les coûts d'acheminement (transport et assurance) entre la frontière du pays d'où est importé le bien et la frontière française. Si les importations sont valorisées FAB, ces coûts d'acheminement inter-frontières sont neutralisés : le prix du bien est alors celui observé à la frontière du pays depuis lequel il est importé. Pour calculer cet indicateur FAB, une correction (taux de passage CAF/FAB) est donc apportée aux importations CAF – les données collectées par la DGDDI sont CAF à l'importation – pour éliminer tous les frais liés à l'acheminement des marchandises depuis la frontière du pays partenaire jusqu'à la frontière nationale et déterminer les importations FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Le solde commercial FAB/FAB est donc la différence entre des exportations FAB et des importations FAB ; le solde CAF/FAB correspond lui à la différence d'exportations FAB et d'importations CAF. Une symétrie est ainsi établie dans la comptabilisation des deux flux afin de ne pas biaiser le calcul du solde commercial. Au final, l'ensemble des échanges est ainsi évalué au passage de la frontière du pays exportateur : comptabilisation FAB/FAB.

2. Données brutes et données CVS-CJO

Les séries mensuelles du commerce extérieur de biens - importations, exportations et soldes - sont susceptibles d'être affectées par des phénomènes récurrents de type saisonnier ainsi que par la composition du mois en jours ouvrables.

Par exemple, chaque mois d'août, un creux est observé pour les séries d'importation et d'exportation. Ce creux dans l'activité économique chaque mois d'août s'explique notamment par les nombreuses fermetures d'entreprises. Or, ces variations régulières masquent les effets de la conjoncture économique que le statisticien cherche à mettre en évidence.

De la même façon, la composition du mois en jours ouvrables peut entraîner des variations économiques sans lien avec les évolutions conjoncturelles. Ainsi, plus de la moitié de la hausse de 34 % des exportations de véhicules automobiles entre mai 2010 et mai 2011 est liée à la différence de composition en jours ouvrables de mai 2011 par rapport à mai 2010 : le mois de mai 2011 se distingue des mois de mai habituels car il comporte seulement deux jours fériés qui tombent de plus le dimanche.

Aussi, pour refléter au mieux les évolutions conjoncturelles des importations, des exportations ou du solde, les séries mensuelles et trimestrielles de commerce extérieur collectées (dites données « brutes ») sont corrigées des variations saisonnières et des effets de jours ouvrables avant d'être publiées (séries dites « CVS-CJO »). Les séries annuelles, elles, sont publiées « brutes », c'est-à-dire sans ces corrections.

3. Nomenclature des produits, les échanges de matériel militaire et estimation des échanges sous le seuil

La nomenclature de produits utilisée dans cette publication répond à l'importance des produits dans les différents flux et mélange donc différents niveaux de la nomenclature économique de synthèse (A17, A38, A129 – voir www.insee.fr) ; la correspondance entre ces nomenclatures est détaillée dans les annexes.

Le *matériel militaire* est traité comme un produit à part (non inclus dans les *produits manufacturés*) ; pour des raisons de confidentialité il n'est ventilé ni par produit ni par zone. Sauf mention spéciale, il n'est donc pas inclus dans la publication, dans les parties qui présentent des données par produit et par pays en concept CAF/FAB.

Les entreprises dont le montant des échanges intra-UE est inférieur à 460 000 euros en cumulé sur l'année précédente, qualifié de montants « sous les seuils statistiques » ne font pas l'objet d'obligation déclarative pour ces échanges intracommunautaires et ne sont pas détaillées par produit et pays dans les statistiques du commerce extérieur. Une estimation du montant global de ces opérations est toutefois réalisée à l'exportation et à l'importation.

Afin d'être exhaustif et de refléter au mieux la balance commerciale française, l'agrégat FAB/FAB présenté dans cette publication inclut, outre la correction CAF/FAB, les échanges de matériel militaire ainsi qu'une estimation des flux sous le seuil de déclaration.

4. Échanges avec le Royaume-Uni depuis le Brexit

Pour toutes les années commentées dans cette publication, l'appellation UE désigne l'Union européenne à 27 États-membres, hors Royaume-Uni. Les échanges entre la France et le Royaume-Uni, y compris ceux antérieurs à 2021, sont donc inclus dans l'agrégat Europe hors UE.

5. Définitions

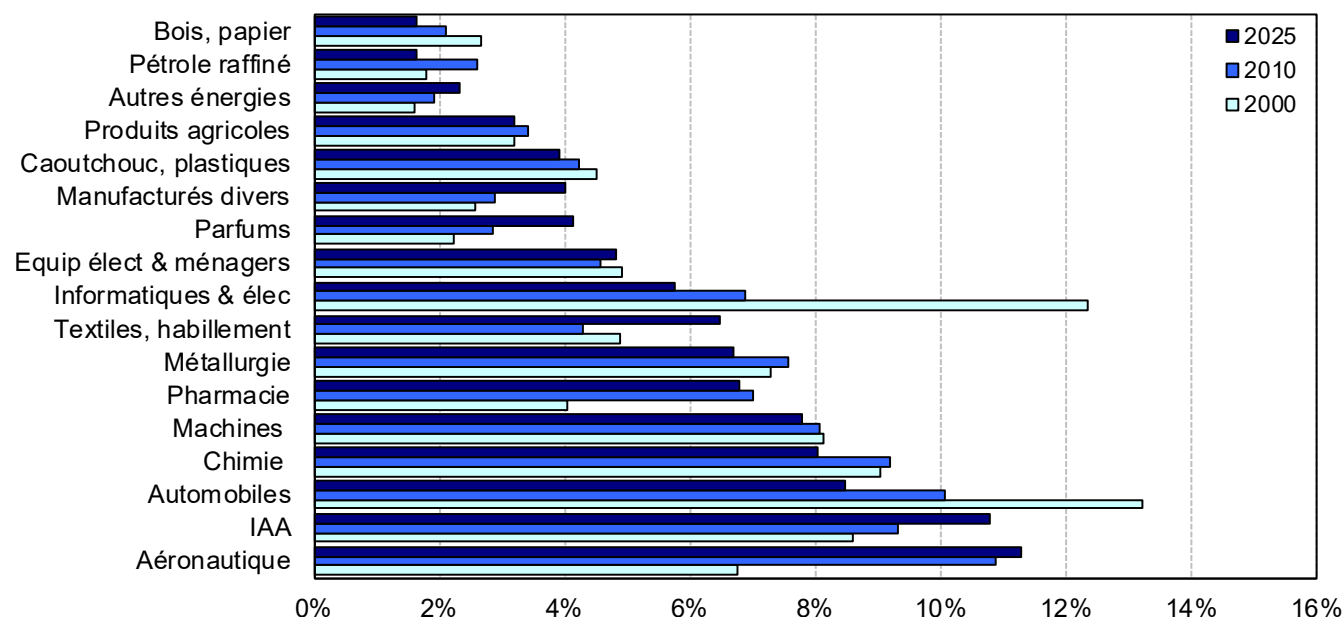
La part de marché de la France correspond au ratio des exportations de biens en valeur de la France sur les exportations mondiales de biens en valeur.

6. Données Eurostat

Les données d'Eurostat utilisées dans la partie « Comparaisons européennes » peuvent différer légèrement des données publiées par le DSECE concernant la France dans le reste de cette publication. Cela tient à certaines différences conceptuelles et à la prise en compte des opérations d'avitaillement à l'exportation par Eurostat, contrairement aux données nationales. Pour plus de précisions, voir la rubrique méthode/Eurostat disponible sur le site « Le Chiffre du commerce extérieur ».

Structure des flux commerciaux de la France (en valeur)

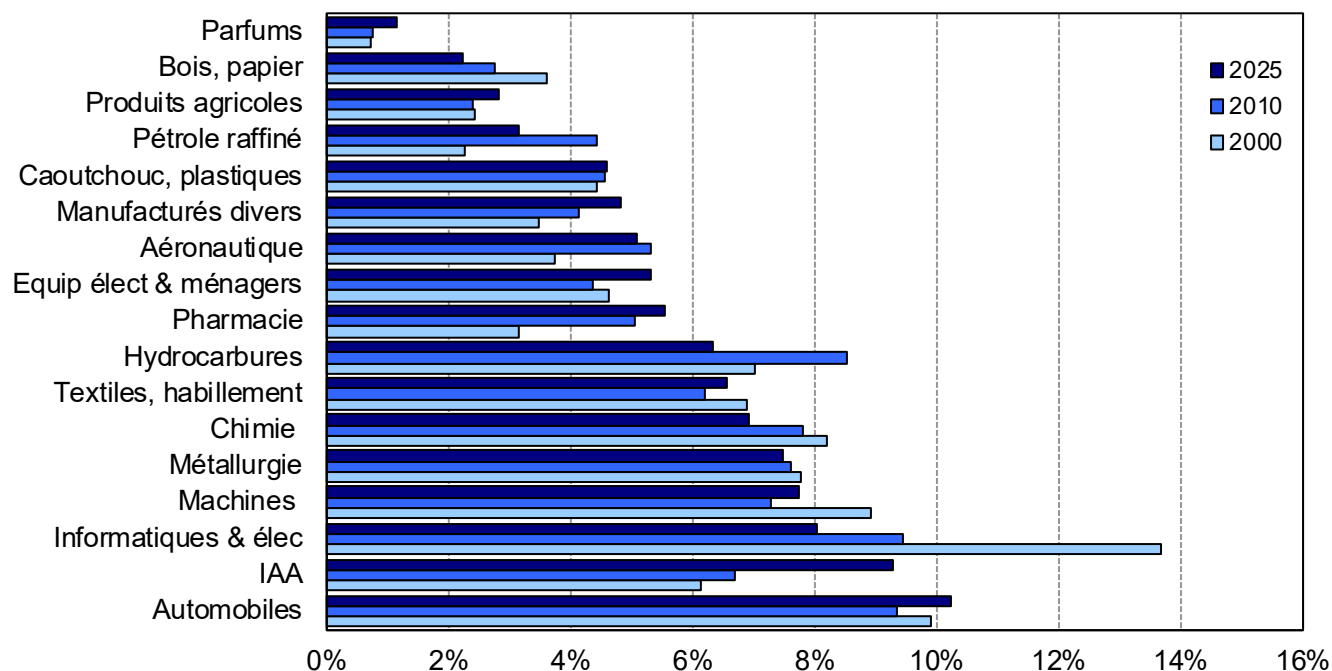
24. POIDS DES DIFFÉRENTS PRODUITS DANS LES EXPORTATIONS FRANÇAISES EN 2000, 2010 ET 2025



Source : DGDDI/DSECE

Champ : Données brutes CAF/FAB, hors matériel militaire et hors estimation des données sous le seuil

25. POIDS DES DIFFÉRENTS PRODUITS DANS LES IMPORTATIONS FRANÇAISES EN 2000, 2010 ET 2025



Source : DGDDI/DSECE

Champ : Données brutes CAF/FAB, hors matériel militaire et hors estimation des données sous le seuil

Tableaux et graphiques de synthèse

Exportations par produit en milliards d'euros (données brutes)

Produit agrégé		Nomenclature A129		2000		2010		2010/2000	2023	2024	2025	2025		
				valeur	poids	valeur	poids	évol/an	évol/an	évol/an	évol/an	valeur	poids	contribution ^(*)
Total FAB vc matériel militaire et sous le seuil				326,8		395,0		1,9%	1,8%	-1,7%	2,5%	614,7		
Total FAB hors matériel militaire et sous le seuil				324,3	100,0%	390,0	100,0%	1,9%	2,0%	-1,7%	2,3%	602,3	100,0%	2,3
Produits agricoles		(=A01Z+A02Z+A03Z)		10,4	3,2%	13,3	3,4%	2,5%	-14,8%	-2,7%	4,0%	19,3	3,2%	0,1
Énergie				11,2	3,5%	19,0	4,9%	5,4%	-11,9%	-13,1%	-7,2%	27,6	4,6%	-0,4
Hydrocarbures		B06Z		0,1	0,0%	1,2	0,3%	25,3%	-7,2%	-38,4%	-39,7%	3,8	0,6%	-0,4
Pétrole raffiné		C19Z		5,8	1,8%	10,2	2,6%	5,7%	-10,4%	0,0%	-4,1%	9,9	1,6%	-0,1
Electricité et autres énergies	B05Z	Houille	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
	B07Z	Minerais métal.	0,1	0,0%	0,1	0,0%	5,1%	-26,8%	-9,4%	-6,0%	0,1	0,0%	0,0	0,0
	B08Z	Div. ind. extract	0,5	0,2%	0,5	0,1%	0,8%	0,7%	-0,7%	19,1%	0,8	0,1%	0,0	0,0
	D35A	Electricité	3,0	0,9%	2,1	0,5%	-3,5%	-20,8%	-12,8%	7,8%	6,4	1,1%	0,0	0,0
	D35B	Gaz manufacturé	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
	E37Z	Ordures ménag.	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
	E38Z	Déchets ind.	1,6	0,5%	4,8	1,2%	11,3%	-11,8%	4,5%	2,6%	6,6	1,1%	0,0	0,0
				5,2	1,6%	7,5	1,9%	3,8%	-16,0%	-4,4%	5,6%	14,0	2,3%	0,1
Produits manufacturés				299,5	92,4%	354,5	90,9%	1,7%	3,7%	-0,9%	2,7%	551,1	91,5%	2,5
Produits des IAA	C10A	Viande	4,3	1,3%	4,3	1,1%	0,1%	-0,6%	1,1%	5,4%	6,1	1,0%	0,1	0,1
	C10B	Poisson	0,7	0,2%	0,7	0,2%	-0,8%	-3,4%	1,5%	7,2%	1,2	0,2%	0,0	0,0
	C10C	Fruits & légumes	1,3	0,4%	1,7	0,4%	3,1%	13,4%	11,7%	5,3%	3,6	0,6%	0,0	0,0
	C10D	Huiles & graisses	0,4	0,1%	1,0	0,3%	9,2%	-16,7%	-5,4%	8,6%	2,2	0,4%	0,0	0,0
	C10E	Produits laitiers	4,2	1,3%	5,6	1,4%	3,0%	0,7%	4,6%	3,0%	9,1	1,5%	0,0	0,0
	C10F	Grains	1,5	0,5%	2,2	0,6%	3,5%	15,8%	-0,7%	-2,8%	3,6	0,6%	0,0	0,0
	C10G	Pains & pâtes	0,8	0,2%	1,3	0,3%	5,3%	9,6%	-3,9%	4,1%	3,2	0,5%	0,0	0,0
	C10H	Alimentaires div.	4,3	1,3%	6,3	1,6%	3,8%	10,4%	11,7%	9,1%	13,8	2,3%	0,2	0,2
	C10K	Alim. pr Animaux	1,1	0,3%	1,7	0,4%	4,9%	7,3%	-2,1%	4,4%	3,6	0,6%	0,0	0,0
	C11Z	Boissons	8,9	2,8%	11,2	2,9%	2,3%	-2,9%	-3,5%	-7,0%	18,2	3,0%	-0,2	-0,2
	C12Z	Tabacs manufact.	0,3	0,1%	0,4	0,1%	2,2%	-4,8%	3,4%	9,1%	0,3	0,1%	0,0	0,0
					27,8	8,6%	36,4	9,3%	2,7%	2,3%	1,7%	1,6%	64,9	10,8%
Produits informatiques, électroniques, optiques	C26A	Composants élec.	9,1	2,8%	7,4	1,9%	-2,0%	-6,2%	-29,9%	7,4%	8,5	1,4%	0,1	0,1
	C26B	Ordinateurs	10,0	3,1%	3,7	0,9%	-9,5%	-1,5%	5,4%	9,9%	4,9	0,8%	0,1	0,1
	C26C	Téléphones	11,7	3,6%	3,8	1,0%	-10,6%	6,6%	-10,5%	2,4%	4,4	0,7%	0,0	0,0
	C26D	Electroniq. GP	2,9	0,9%	1,4	0,3%	-7,2%	5,6%	5,2%	0,0%	1,6	0,3%	0,0	0,0
	C26E	App. de mesure	4,6	1,4%	7,5	1,9%	5,0%	2,8%	1,6%	2,9%	11,6	1,9%	0,1	0,1
	C26F	Equip. Médicaux	0,9	0,3%	2,5	0,7%	11,2%	1,9%	-11,3%	14,5%	2,1	0,4%	0,0	0,0
	C26G	Optique & photo	0,9	0,3%	0,6	0,2%	-3,4%	16,1%	-0,6%	13,4%	1,5	0,2%	0,0	0,0
					40,0	12,3%	26,9	6,9%	-3,9%	0,3%	-10,0%	5,8%	34,6	5,7%
Équipements électriques et ménagers	C27A	App. ménagers	2,4	0,7%	1,7	0,4%	-3,0%	4,5%	9,1%	8,3%	3,2	0,5%	0,0	0,0
	C27B	Mat. électrique	13,6	4,2%	16,1	4,1%	1,7%	9,3%	3,4%	1,1%	25,8	4,3%	0,0	0,0
				16,0	4,9%	17,9	4,6%	1,1%	8,8%	4,0%	1,9%	29,1	4,8%	0,1
Machines	C28A	Mach. us. général	16,6	5,1%	21,5	5,5%	2,6%	9,6%	-0,8%	3,1%	33,2	5,5%	0,2	0,2
	C28B	Mach. Agricoles	1,1	0,3%	2,1	0,5%	6,2%	12,2%	-23,4%	7,7%	4,1	0,7%	0,0	0,0
	C28C	Mach. Outils	1,2	0,4%	1,0	0,3%	-1,5%	12,6%	-6,4%	-8,3%	1,1	0,2%	0,0	0,0
	C28D	Mach. us. spécifq	7,4	2,3%	6,8	1,7%	-0,8%	7,4%	-8,4%	-4,6%	8,5	1,4%	-0,1	-0,1
					26,3	8,1%	31,4	8,1%	1,8%	9,5%	-4,8%	1,7%	46,9	7,8%
Véhicules et équipements	C29A	Véhicules	28,6	8,8%	24,8	6,3%	-1,4%	19,9%	-8,1%	-0,8%	36,8	6,1%	-0,1	-0,1
	C29B	Equipements auto	14,3	4,4%	14,5	3,7%	0,2%	9,0%	-7,7%	-4,4%	14,1	2,3%	-0,1	-0,1
				42,9	13,2%	39,3	10,1%	-0,9%	16,6%	-8,0%	-1,8%	51,0	8,5%	-0,2
Aéronautique				21,9	6,7%	42,4	10,9%	6,9%	16,3%	3,2%	18,3%	67,9	11,3%	1,8
Navires et bateaux				2,3	0,7%	2,1	0,5%	-1,1%	-22,7%	-2,8%	8,7%	4,0	0,7%	0,1
Autres matériels de transports	C30B	Trains	0,8	0,2%	0,9	0,2%	1,5%	-10,9%	11,6%	-22,6%	0,6	0,1%	0,0	0,0
	C30E	Cycles & motos	0,7	0,2%	0,7	0,2%	-0,9%	1,8%	-4,3%	3,9%	1,3	0,2%	0,0	0,0
					1,5	0,5%	1,6	0,4%	0,4%	-2,9%	1,1%	-6,0%	1,8	0,3%
Textiles/habillage/cuir	C13Z	Textile	6,9	2,1%	4,1	1,0%	-5,2%	8,4%	-1,9%	-2,2%	5,4	0,9%	0,0	0,0
	C14Z	Habillage	5,9	1,8%	7,5	1,9%	2,4%	7,4%	-1,3%	-3,0%	15,6	2,6%	-0,1	-0,1
	C15Z	Cuir & chaussures	3,0	0,9%	5,2	1,3%	5,9%	5,7%	0,5%	-3,3%	18,1	3,0%	-0,1	-0,1
					15,8	4,9%	16,8	4,3%	0,6%	6,8%	-0,5%	-3,0%	39,1	6,5%
Bois/papier/carton	C16Z	Bois, articles bois	2,0	0,6%	1,7	0,4%	-1,1%	-12,1%	0,4%	0,1%	2,9	0,5%	0,0	0,0
	C17A	Papier & cartons	4,5	1,4%	4,4	1,1%	-0,1%	-23,0%	5,8%	-5,8%	4,2	0,7%	0,0	0,0
	C17B	Art. papier carton	2,2	0,7%	1,9	0,5%	-1,3%	-0,6%	-6,2%	3,8%	2,8	0,5%	0,0	0,0
	C18Z	Impress & reprod	0,0	0,0%	0,1	0,0%	12,4%	-17,9%	13,5%	-1,3%	0,0	0,0%	0,0	0,0
					8,7	2,7%	8,2	2,1%	-0,6%	-14,4%	0,8%	-1,5%	9,8	1,6%
Chimie	C20A	Chimie de base	19,7	6,1%	23,5	6,0%	1,8%	-7,4%	-6,0%	-13,0%	26,0	4,3%	-0,7	-0,7
	C20C	Spécialités chimiq.	9,6	3,0%	12,4	3,2%	2,5%	-2,4%	0,7%	1,7%	22,3	3,7%	0,1	0,1
				29,3	9,0%	35,8	9,2%	2,0%	-5,4%	-3,3%	-6,8%	48,3	8,0%	-0,6
Parfums et cosmétiques				7,2	2,2%	11,1	2,8%	4,4%	8,3%	5,3%	-0,1%	24,8	4,1%	0,0
Produits pharmaceutiques				13,1	4,0%	27,3	7,0%	7,7%	-2,7%	1,3%	8,7%	41,0	6,8%	0,6
Plastiques et caoutchouc	C22A	Caoutchouc	4,1	1,3%	4,9	1,3%	1,8%	5,2%	2,1%	-1,3%	5,6	0,9%	0,0	0,0
	C22B	Plastique	5,3	1,6%	6,9	1,8%	2,6%	-2,2%	1,6%	3,3%	12,0	2,0%	0,1	0,1
	C23A	Verre	2,8	0,9%	2,5	0,6%	-1,0%	-1,0%	-6,0%	-2,2%	3,0	0,5%	0,0	0,0
	C23B	Mat. de construct	2,4	0,8%	2,2	0,6%	-1,0%	2,1%	-1,4%	-7,7%	2,9	0,5%	0,0	0,0
					14,6	4,5%	16,5	4,2%	1,2%	0,2%	0,2%	0,0%	23,5	3,9%
Produits de la métallurgie	C24A	Sidérurgie	9,9	3,0%	12,6	3,2%	2,5%	-19,0%	-8,6%	-3,2%	12,1	2,0%	-0,1	-0,1
	C24B	Métaux non ferr.	5,3	1,6%	6,8	1,7%	2,6%	-3,4%	14,1%	13,1%	13,9	2,3%	0,3	0,3
	C24C	Fonderie	0,3	0,1%	0,7	0,2%	9,1%	2,6%	-9,4%	-1,8%	0,3	0,1%	0,0	0,0
	C25A	Métal construct.	0,7	0,2%	0,8	0,2%	1,9%	0,6%	0,1%	1,7%	1,0	0,2%	0,0	0,0
	C25B	Chaudronnerie	0,7	0,2%	0,8	0,2%	1,2%	-8,7%	30,5%	-0,5%	0,9	0,1%	0,0	0,0
	C25C	Armes, munitions	0,3	0,1%	0,3	0,1%	-0,3%	8,4%	-3,2%	-8,8%	0,1	0,0%	0,0	0,0
	C25E	Quincaillerie	6,4	2,0%	7,4	1,9%	1,4%	5,5%	2,9%	2,4%	12,0	2,0%	0,0	0,0
					23,6	7,3%	29,5	7,6%	2,3%	-7,4%	2,2%	3,9%	40,3	6,7%
Produits manufacturés divers	C31Z	Meubles	2,3	0,7%	1,8	0,4%	-2,8%	6,7%	1,6%	0,5%	2,7	0,4%	0,0	0,0
	C32A	Joannerie, bijoux	1,2	0,4%	2,3	0,6%	6,4%	8,5%	6,1%	4,5%	9,4	1,6%	0,1	0,1
	C32B	Instr. Médicaux	2,5	0,8%	4,9	1,3%	7,1%	6,5%	3,1%	0,3%	7,1	1,2%	0,0	0,0
	C32C	Sport, jeux, jouets	2,3	0,7%	2,3	0,6%	0,3%	1,0%	-0,8%	3,6%	4,9	0,8%	0,0	0,0
					8,3	2,6%	11,3	2,9%	3,1%	6,0%	3,2%	2,6%	24,1	4,0%
Autres produits				3,3	1,0%	3,2	0,8%	-0,4%	-0,1%	-3,0%	7,4%	4,2	0,7%	0,0

Imports par produit en milliards d'euros (données brutes)

Produit agrégé	Nomenclature A129		2000		2010		2010/2000	2023	2024	2025	2025			
			valeur	poids	valeur	poids	évol/an	évol/an	évol/an	évol/an	valeur	poids	contribution(*)	
Total FAB vc matériel militaire et sous le seuil			331,4		447,5		3,0%	-6,9%	-4,1%	0,7%	683,9			
Total CAF hors matériel militaire et sous le seuil			337,9	100,0%	459,2	100,0%	3,1%	-7,0%	-4,7%	0,8%	692,9	100,0%	0,8	
Produits agricoles (=A01Z+A02Z+A03Z)			8,2	2,4%	11,1	2,4%	3,0%	1,4%	0,7%	8,9%	19,7	2,8%	0,2	
Énergie			35,3	10,4%	67,0	14,6%	6,6%	-33,1%	-17,6%	-15,7%	71,8	10,4%	-1,9	
Hydrocarbures			B06Z	23,7	7,0%	39,2	8,5%	5,2%	-28,7%	-21,9%	-14,0%	43,8	6,3%	-1,0
Pétrole raffiné			C19Z	7,6	2,3%	20,3	4,4%	10,3%	-25,4%	-4,4%	-20,9%	21,9	3,2%	-0,8
Electricité et autres énergies	B05Z	Houille	0,9	0,3%	2,0	0,4%	8,5%	-35,9%	-34,3%	-22,6%	0,9	0,1%	0,0	
	B07Z	Minerais métal.	1,0	0,3%	1,8	0,4%	5,7%	-25,9%	-1,8%	-14,2%	1,3	0,2%	0,0	
	B08Z	Div. ind. extract	0,7	0,2%	0,8	0,2%	1,9%	-9,3%	-13,0%	0,6%	0,9	0,1%	0,0	
	D35A	Electricité	0,3	0,1%	1,1	0,2%	15,4%	-82,4%	-70,5%	13,2%	0,9	0,1%	0,0	
	D35B	Gaz manufacturé	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	0,0	
	E37Z	Ordures ménag.	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	0,0	
	E38Z	Déchets ind.	1,0	0,3%	1,8	0,4%	5,9%	-16,7%	6,3%	-2,0%	2,0	0,3%	0,0	
			3,9	1,1%	7,5	1,6%	6,8%	-62,6%	-28,9%	-6,2%	6,0	0,9%	-0,1	
Produits manufacturés			290,6	86,0%	377,5	82,2%	2,6%	-0,6%	-2,6%	2,9%	597,2	86,2%	2,4	
Produits des IAA	C10A	Viande	3,5	1,0%	4,8	1,1%	3,4%	3,9%	0,0%	12,8%	10,0	1,4%	0,2	
	C10B	Poisson	2,3	0,7%	3,2	0,7%	3,3%	-10,9%	-2,4%	8,3%	5,0	0,7%	0,1	
	C10C	Fruits & légumes	2,4	0,7%	3,7	0,8%	4,6%	9,7%	3,8%	5,7%	7,6	1,1%	0,1	
	C10D	Huiles & graisses	1,9	0,6%	3,1	0,7%	4,9%	-11,4%	2,2%	-6,9%	4,6	0,7%	0,0	
	C10E	Produits laitiers	2,2	0,7%	2,7	0,6%	2,0%	-2,2%	5,5%	13,5%	7,1	1,0%	0,1	
	C10F	Grains	0,9	0,3%	1,3	0,3%	3,9%	9,5%	-8,0%	4,7%	2,7	0,4%	0,0	
	C10G	Pains & pâtes	1,0	0,3%	1,6	0,4%	4,7%	14,3%	4,5%	7,0%	3,9	0,6%	0,0	
	C10H	Alimentaires div.	3,1	0,9%	5,4	1,2%	5,9%	7,5%	14,2%	17,5%	15,7	2,3%	0,3	
	C10K	Alim. pr Animaux	0,4	0,1%	0,7	0,2%	5,4%	13,0%	2,7%	1,4%	1,8	0,3%	0,0	
	C11Z	Boissons	1,7	0,5%	2,6	0,6%	4,5%	3,8%	-4,8%	-2,9%	4,6	0,7%	0,0	
	C12Z	Tabacs manif.	1,5	0,4%	1,6	0,3%	0,9%	0,9%	-2,4%	2,6%	1,3	0,2%	0,0	
				20,8	6,2%	30,7	6,7%	4,0%	2,7%	3,4%	8,5%	64,4	9,3%	0,7
Produits informatiques, électroniques, optiques	C26A	Composants élec.	10,7	3,2%	7,6	1,7%	-3,4%	-11,8%	-20,4%	-6,9%	5,8	0,8%	-0,1	
	C26B	Ordinateurs	15,9	4,7%	10,6	2,3%	-4,0%	-11,3%	8,0%	13,9%	15,2	2,2%	0,3	
	C26C	Téléphones	6,9	2,0%	8,1	1,8%	1,7%	0,1%	-6,2%	1,6%	13,6	2,0%	0,0	
	C26D	Electroniq. GP	4,8	1,4%	6,3	1,4%	2,7%	2,6%	-10,2%	-0,3%	5,1	0,7%	0,0	
	C26E	App. de mesure	5,3	1,6%	6,9	1,5%	2,8%	4,4%	0,0%	-0,1%	10,8	1,6%	0,0	
	C26F	Equip. Médicaux	1,1	0,3%	2,5	0,6%	9,0%	-0,4%	1,1%	8,5%	3,4	0,5%	0,0	
	C26G	Optique & photo	1,5	0,4%	1,4	0,3%	-0,7%	5,5%	0,7%	-2,4%	1,7	0,2%	0,0	
			46,2	13,7%	43,4	9,5%	-0,6%	-3,3%	-3,6%	3,4%	55,6	8,0%	0,3	
Équipements électriques et ménagers	C27A	App. ménagers	3,1	0,9%	4,7	1,0%	4,2%	-9,8%	4,5%	4,0%	7,8	1,1%	0,0	
	C27B	Mat. électrique	12,5	3,7%	15,3	3,3%	2,0%	7,2%	-1,6%	-1,5%	29,1	4,2%	-0,1	
				15,7	4,6%	20,1	4,4%	2,5%	3,4%	-0,4%	-0,4%	36,9	5,3%	0,0
Machines	C28A	Mach. us. général	17,6	5,2%	23,2	5,1%	2,8%	2,3%	-4,2%	2,8%	36,8	5,3%	0,1	
	C28B	Mach. Agricoles	2,4	0,7%	2,7	0,6%	1,1%	8,5%	-15,5%	-2,2%	5,7	0,8%	0,0	
	C28C	Mach. Outils	2,2	0,6%	1,3	0,3%	-5,0%	3,5%	-5,8%	-6,6%	2,0	0,3%	0,0	
	C28D	Mach. us. spécifq	7,9	2,3%	6,3	1,4%	-2,3%	8,1%	-13,2%	-6,3%	9,2	1,3%	-0,1	
				30,1	8,9%	33,5	7,3%	1,1%	4,1%	-7,3%	0,2%	53,7	7,8%	0,0
Véhicules et équipements	C29A	Véhicules	25,3	7,5%	31,8	6,9%	2,3%	19,2%	-6,3%	-6,8%	51,2	7,4%	-0,5	
	C29B	Equipements auto	8,3	2,4%	11,2	2,4%	3,1%	9,9%	-10,3%	3,1%	19,7	2,8%	0,1	
				33,5	9,9%	43,0	9,4%	2,5%	16,6%	-7,4%	-4,2%	70,9	10,2%	-0,5
Aéronautique			C30C	12,7	3,7%	24,3	5,3%	6,8%	9,6%	12,9%	24,6%	35,2	5,1%	1,0
Navires et bateaux			C30A	0,6	0,2%	1,2	0,3%	7,7%	34,2%	11,8%	27,5%	3,3	0,5%	0,1
Autres matériels de transports	C30B	Trains	0,4	0,1%	0,4	0,1%	1,2%	6,4%	-1,6%	7,8%	1,0	0,1%	0,0	
	C30E	Cycles & motos	1,5	0,4%	2,1	0,5%	3,2%	-10,0%	-7,4%	-3,9%	3,6	0,5%	0,0	
				1,9	0,6%	2,5	0,5%	2,8%	-7,4%	-6,3%	-1,6%	4,5	0,7%	0,0
Textiles/habillemt/cuir	C13Z	Textile	6,4	1,9%	5,4	1,2%	-1,8%	-7,4%	-2,7%	-3,0%	6,8	1,0%	0,0	
	C14Z	Habillemt	12,2	3,6%	16,2	3,5%	2,9%	-7,7%	-0,7%	2,0%	25,0	3,6%	0,1	
	C15Z	Cuir & chaussures	4,6	1,4%	6,9	1,5%	4,1%	-2,3%	-1,6%	-1,5%	13,5	2,0%	0,0	
				23,3	6,9%	28,5	6,2%	2,0%	-6,1%	-1,3%	0,1%	45,4	6,6%	0,0
Bois/papier/carton	C16Z	Bois, articles bois	2,8	0,8%	3,7	0,8%	2,8%	-13,2%	-4,9%	-1,4%	5,2	0,7%	0,0	
	C17A	Papier & cartons	6,7	2,0%	5,6	1,2%	-1,7%	-19,8%	-0,8%	-5,8%	5,5	0,8%	0,0	
	C17B	Art. papier carton	2,7	0,8%	3,3	0,7%	2,1%	-4,6%	-7,0%	-1,4%	4,9	0,7%	0,0	
	C18Z	Impress & reprod	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,4%	-7,9%	21,4%	-8,4%	0,0	0,0%	0,0	
				12,2	3,6%	12,7	2,8%	0,4%	-13,2%	-4,1%	-3,0%	15,6	2,2%	-0,1
Chimie	C20A	Chimie de base	18,5	5,5%	25,0	5,4%	3,0%	-22,1%	-4,9%	0,5%	29,4	4,2%	0,0	
	C20C	Spécialités chimiq.	9,2	2,7%	10,9	2,4%	1,8%	-5,7%	-1,7%	-2,3%	18,5	2,7%	-0,1	
				27,7	8,2%	35,9	7,8%	2,6%	-16,5%	-3,7%	-0,6%	47,9	6,9%	0,0
Parfums et cosmétiques			C20B	2,4	0,7%	3,4	0,7%	3,5%	12,9%	5,2%	5,9%	8,1	1,2%	0,1
Produits pharmaceutiques			C21Z	10,7	3,2%	23,2	5,0%	8,1%	4,4%	-8,7%	14,4%	38,4	5,5%	0,7
Plastiques et caoutchouc	C22A	Caoutchouc	2,7	0,8%	4,6	1,0%	5,5%	6,6%	0,9%	1,0%	7,4	1,1%	0,0	
	C22B	Plastique	7,1	2,1%	9,9	2,2%	3,4%	-6,6%	-1,0%	-1,6%	15,5	2,2%	0,0	
	C23A	Verre	2,2	0,6%	2,6	0,6%	1,7%	5,4%	-9,5%	-5,3%	3,7	0,5%	0,0	
	C23B	Mat. de construct	3,1	0,9%	4,0	0,9%	2,8%	-3,5%	-6,1%	-5,1%	5,3	0,8%	0,0	
			15,0	4,4%	21,0	4,6%	3,5%	-2,0%	-2,6%	-2,0%	31,9	4,6%	-0,1	
Produits de la métallurgie	C24A	Sidérurgie	9,5	2,8%	12,1	2,6%	2,4%	-17,2%	-11,1%	-5,9%	12,9	1,9%	-0,1	
	C24B	Métaux non ferr.	8,3	2,5%	10,5	2,3%	2,4%	-6,9%	6,8%	10,0%	18,8	2,7%	0,2	
	C24C	Fonderie	0,1	0,0%	0,2	0,0%	2,7%	-17,7%	-10,9%	0,4%	0,2	0,0%	0,0	
	C25A	Métal construct.	0,9	0,3%	1,6	0,4%	6,7%	-6,9%	1,6%	-5,3%	3,0	0,4%	0,0	
	C25B	Chaudronnerie	0,6	0,2%	0,9	0,2%	4,6%	-20,0%	-10,0%	4,8%	1,0	0,1%	0,0	
	C25C	Armes, munitions	0,1	0,0%	0,1	0,0%	6,1%	1,8%	8,4%	-7,1%	0,2	0,0%	0,0	
	C25E	Quincaillerie	6,8	2,0%	9,5	2,1%	3,4%	-1,1%	-2,8%	2,7%	15,8	2,3%	0,1	
				26,2	7,8%	34,9	7,6%	2,9%	-8,9%	-2,2%	2,3%	51,9	7,5%	0,2
Produits manufacturés divers	C31Z	Meubles	3,8	1,1%	5,9	1,3%	4,3%	-10,8%	-2,2%	-3,0%	8,0	1,2%	0,0	
	C32A	Joaillerie, bijoux	1,6	0,5%	2,7	0,6%	5,0%	5,6%	-6,8%	-1,3%	6,5	0,9%	0,0	
	C32B	Instr. Médicaux	2,8	0,8%	6,4	1,4%	8,7%	-0,1%	2,8%	3,3%	11,1	1,6%	0,1	
	C32C	Sport, jeux, jouets	3,5	1,0%	4,1	0,9%	1,6%	-11,7%	-1,0%	5,0%	7,8	1,1%	0,1	
				11,8	3,5%	19,1	4,2%	4,9%	-4,7%	-1,3%	1,2%	33,5	4,8%	0,1
Autres produits			3,6	1,1%	3,7	0,8%	0,1%	2,1%	-0,1%	3,5%	4,2	0,6%	0,0	

Soldes par produit en milliards d'euros (données brutes)

Produit agrégé			Solde		Variation annuelle des soldes entre				Solde
			2000	2010	2000 et 2010	2022 et 2023	2023 et 2024	2024 et 2025	2025
Total FAB/FAB v compris matériel militaire et sous le seuil			-4,6	-52,4	-4,8	63,3	19,2	10,0	-69,2
Total CAF/FAB hors matériel militaire et sous le seuil			-13,6	-69,2	-5,6	65,9	23,3	8,1	-90,6
Produits agricoles (=A01Z+A02Z+A03Z)			2,2	2,3	0,0	-3,6	-0,6	-0,9	-0,3
Énergie			-24,1	-48,0	-2,4	46,5	13,6	11,2	-44,2
Hydrocarbures			-23,6	-38,0	-1,4	25,4	10,4	4,7	-40,1
Pétrole raffiné			-1,8	-10,1	-0,8	8,7	1,3	5,4	-12,1
Electricité et autres énergies	B05Z	Houille	-0,9	-2,0	-0,1	1,0	0,6	0,2	-0,8
	B07Z	Minerais métal.	-1,0	-1,7	-0,1	0,5	0,0	0,2	-1,2
	B08Z	Div. ind. extract	-0,2	-0,3	0,0	0,1	0,1	0,1	-0,1
	D35A	Électricité	2,8	1,1	-0,2	11,3	1,1	0,4	5,4
	D35B	Gaz manufacturé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	E37Z	Ordures ménag.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	E38Z	Déchets ind.	0,6	3,0	0,2	-0,4	0,2	0,2	4,6
			1,3	0,0	-0,1	12,4	2,0	1,1	8,0
Produits manufacturés			8,8	-23,0	-3,2	23,0	10,4	-2,4	-46,1
Produits des IAA	C10A	Viande	0,8	-0,6	-0,1	-0,4	0,1	-0,8	-3,9
	C10B	Poisson	-1,6	-2,5	-0,1	0,5	0,1	-0,3	-3,9
	C10C	Fruits & légumes	-1,1	-2,0	-0,1	-0,3	0,1	-0,2	-4,1
	C10D	Huiles & graisses	-1,5	-2,1	-0,1	0,2	-0,2	0,5	-2,3
	C10E	Produits laitiers	1,9	2,9	0,1	0,2	0,1	-0,6	2,0
	C10F	Grains	0,7	0,9	0,0	0,3	0,2	-0,2	0,9
	C10G	Pains & pâtes	-0,3	-0,3	0,0	-0,2	-0,3	-0,1	-0,7
	C10H	Alimentaires div.	1,3	0,8	0,0	0,3	-0,3	-1,2	-1,9
	C10K	Alim. pr Animaux	0,7	1,0	0,0	0,0	-0,1	0,1	1,7
	C11Z	Boissons	7,3	8,6	0,1	-0,8	-0,5	-1,2	13,6
	C12Z	Tabacs manif.	-1,1	-1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,9
			7,1	5,6	-0,1	-0,1	-0,8	-4,0	0,5
Produits informatiques, électroniques, optiques	C26A	Composants élec.	-1,6	-0,1	0,1	0,3	-1,8	1,0	2,7
	C26B	Ordinateurs	-6,0	-6,9	-0,1	1,5	-0,8	-1,4	-10,3
	C26C	Téléphones	4,8	-4,3	-0,9	0,3	0,4	-0,1	-9,3
	C26D	Électroniq. GP	-2,0	-5,0	-0,3	-0,1	0,7	0,0	-3,4
	C26E	App. de mesure	-0,7	0,5	0,1	-0,1	0,2	0,3	0,8
	C26F	Équip. Médicaux	-0,2	0,0	0,0	0,1	-0,3	0,0	-1,3
	C26G	Optique & photo	-0,6	-0,8	0,0	0,1	0,0	0,2	-0,2
		-6,2	-16,6	-1,0	2,0	-1,6	0,1	-21,0	
Équipements électriques et ménagers	C27A	App. ménagers	-0,8	-3,0	-0,2	0,9	-0,1	-0,1	-4,6
	C27B	Mat. électrique	1,1	0,8	0,0	0,1	1,3	0,7	-3,2
		0,3	-2,2	-0,2	1,0	1,2	0,7	-7,8	
Machines	C28A	Mach. us. général	-0,9	-1,7	-0,1	2,0	1,3	0,0	-3,7
	C28B	Mach. Agricoles	-1,3	-0,6	0,1	0,0	-0,1	0,4	-1,6
	C28C	Mach. Outils	-1,0	-0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	-0,9
	C28D	Mach. us. spécifq	-0,6	0,5	0,1	-0,2	0,7	0,2	-0,6
		-3,8	-2,1	0,2	1,9	1,9	0,7	-6,8	
Véhicules et équipements	C29A	Véhicules	3,3	-7,0	-1,0	-2,7	0,4	3,4	-14,4
	C29B	Equipements auto	6,0	3,3	-0,3	-0,6	1,0	-1,2	-5,6
		9,4	-3,7	-1,3	-3,3	1,4	2,2	-20,0	
Aéronautique			9,2	18,1	0,9	5,6	-1,4	3,6	32,6
Navires et bateaux			1,8	0,9	-0,1	-1,7	-0,4	-0,4	0,7
Autres matériels de transports	C30B	Trains	0,4	0,5	0,0	-0,1	0,1	-0,2	-0,4
	C30E	Cycles & motos	-0,8	-1,4	-0,1	0,5	0,2	0,2	-2,3
			-0,4	-1,0	-0,1	0,3	0,3	0,0	-2,7
Textiles/habillemt/cuir	C13Z	Textile	0,5	-1,3	-0,2	1,0	0,1	0,1	-1,5
	C14Z	Habillement	-6,3	-8,7	-0,2	3,2	0,0	-1,0	-9,4
	C15Z	Cuir & chaussures	-1,7	-1,7	0,0	1,3	0,3	-0,4	4,6
		-7,5	-11,7	-0,4	5,5	0,4	-1,3	-6,3	
Bois/papier/carton	C16Z	Bois, articles bois	-0,9	-2,0	-0,1	0,4	0,3	0,1	-2,3
	C17A	Papier & cartons	-2,2	-1,2	0,1	0,2	0,3	0,1	-1,3
	C17B	Art. papier carton	-0,4	-1,3	-0,1	0,2	0,2	0,2	-2,1
	C18Z	Impress & reprod	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
			-3,6	-4,5	-0,1	0,9	0,8	0,3	-5,8
Chimie	C20A	Chimie de base	1,1	-1,5	-0,3	6,1	-0,4	-4,0	-3,3
	C20C	Spécialités chimiq.	0,5	1,4	0,1	0,6	0,5	0,8	3,8
		1,6	-0,1	-0,2	6,8	0,1	-3,2	0,4	
Parfums et cosmétiques			4,8	7,7	0,3	1,0	0,9	-0,5	16,8
Produits pharmaceutiques			2,4	4,1	0,2	-2,6	3,7	-1,5	2,6
Plastiques et caoutchouc	C22A	Caoutchouc	1,5	0,3	-0,1	-0,2	0,1	-0,1	-1,9
	C22B	Plastique	-1,8	-3,0	-0,1	0,9	0,3	0,6	-3,6
	C23A	Verre	0,6	0,0	-0,1	-0,3	0,2	0,1	-0,6
	C23B	Mat. de construct	-0,6	-1,8	-0,1	0,3	0,3	0,0	-2,3
			-0,3	-4,5	-0,4	0,7	0,9	0,7	-8,4
Produits de la métallurgie	C24A	Sidérurgie	0,3	0,6	0,0	0,0	0,5	0,4	-0,8
	C24B	Métaux non ferr.	-3,0	-3,7	-0,1	0,8	0,4	-0,1	-4,9
	C24C	Fonderie	0,2	0,6	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
	C25A	Métal construct.	-0,2	-0,8	-0,1	0,2	0,0	0,2	-2,0
	C25B	Chaudronnerie	0,2	-0,1	0,0	0,2	0,3	0,0	-0,1
	C25C	Armes, munitions	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
	C25E	Quincaillerie	-0,3	-2,1	-0,2	0,8	0,8	-0,1	-3,8
			-2,7	-5,4	-0,3	2,1	2,0	0,3	-11,6
Produits manufacturés divers	C31Z	Meubles	-1,5	-4,1	-0,3	1,2	0,2	0,3	-5,4
	C32A	Joallerie, bijoux	-0,4	-0,4	0,0	0,3	1,0	0,5	2,9
	C32B	Instr. Médicaux	-0,3	-1,5	-0,1	0,4	-0,1	-0,3	-4,1
	C32C	Sport, jeux, jouets	-1,3	-1,8	-0,1	1,0	0,0	-0,2	-3,0
		-3,5	-7,7	-0,4	2,9	1,2	0,2	-9,5	
Autres produits			-0,3	-0,5	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,0

Exportations par zone géographique en milliards d'euros (données brutes)

	2000		2010		2010/2000	2023	2024	2025	2025		
	valeur	poids	valeur	poids	evol/an	evol/an	evol/an	evol/an	valeur	poids	contribution ^(*)
Total FAB y compris matériel militaire et sous le seuil	326,8	100,8%	395,0	101,3%	1,9%	1,8%	-1,7%	2,5%	614,7	102,1%	2,5
Total FAB hors matériel militaire et sous le seuil	324,3	100,0%	390,0	100,0%	1,9%	2,0%	-1,7%	2,3%	602,3	100,0%	2,3
Union européenne	182,2	56,2%	213,4	54,7%	1,6%	1,4%	-4,5%	1,8%	323,1	53,7%	1,0
- dont Allemagne	48,9	15,1%	63,9	16,4%	2,7%	0,0%	-5,5%	4,4%	81,5	13,5%	0,6
- dont Espagne	31,4	9,7%	29,2	7,5%	-0,7%	0,9%	-2,3%	3,0%	45,3	7,5%	0,2
- dont Italie	29,1	9,0%	31,6	8,1%	0,8%	-2,0%	-9,6%	-1,0%	48,0	8,0%	-0,1
Pays tiers	142,1	43,8%	176,6	45,3%	2,2%	2,7%	1,7%	2,8%	279,1	46,3%	1,3
- Europe hors UE	51,1	15,8%	54,3	13,9%	0,6%	6,7%	0,6%	5,8%	85,4	14,2%	0,8
- dont Royaume-Uni	32,3	10,0%	26,3	6,7%	-2,0%	7,0%	2,7%	4,5%	39,5	6,6%	0,3
- dont Russie	1,8	0,5%	6,3	1,6%	13,6%	-33,6%	-0,2%	-7,4%	1,9	0,3%	0,0
- Amérique	38,6	11,9%	35,4	9,1%	-0,9%	-4,5%	6,1%	-0,2%	66,7	11,1%	0,0
- dont Etats-Unis	28,0	8,6%	22,1	5,7%	-2,3%	-6,1%	7,5%	-0,7%	48,3	8,0%	-0,1
- Asie	24,4	7,5%	43,1	11,1%	5,9%	6,4%	0,3%	-4,8%	73,3	12,2%	-0,6
- dont Chine et H-K	5,6	1,7%	15,2	3,9%	10,5%	5,0%	-5,4%	-1,8%	28,9	4,8%	-0,1
- Afrique	18,3	5,6%	26,6	6,8%	3,8%	-2,4%	5,0%	0,1%	28,9	4,8%	0,0
- Proche et Moyen-Orient	7,9	2,4%	14,9	3,8%	6,6%	5,4%	-1,0%	43,4%	22,1	3,7%	1,1
- Divers et non déterminé	1,8	0,6%	2,3	0,6%	2,5%	5,3%	-30,1%	1,8%	2,8	0,5%	0,0

Importations par zone géographique en milliards d'euros (données brutes)

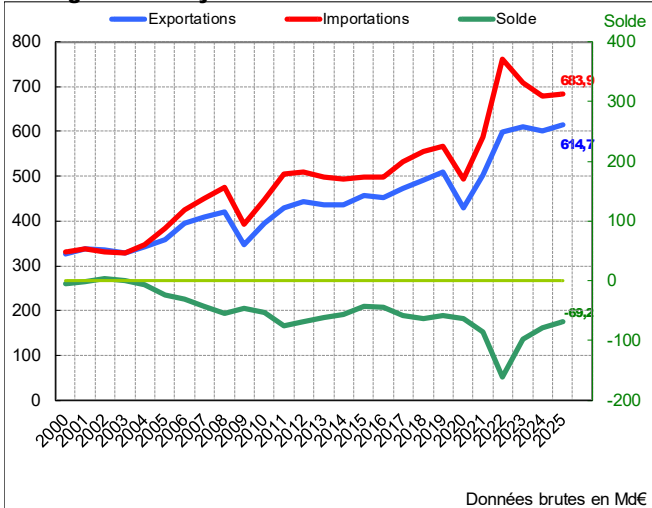
	2000		2010		2010/2000	2023	2024	2025	2025		
	valeur	poids	valeur	poids	evol/an	evol/an	evol/an	evol/an	valeur	poids	contribution ^(*)
Total FAB y compris matériel militaire et sous le seuil	331,4	98,1%	447,5	97,4%	3,0%	-6,9%	-4,1%	0,7%	683,9	98,7%	0,7
Total CAF hors matériel militaire	337,9	100,0%	459,2	100,0%	3,1%	-7,0%	-4,7%	0,8%	692,9	100,0%	0,8
Union européenne	181,0	53,6%	250,7	54,6%	3,3%	-3,0%	-6,5%	-1,7%	346,6	50,0%	-0,8
- dont Allemagne	55,3	16,4%	80,1	17,4%	3,8%	-2,4%	-4,8%	0,5%	86,8	12,5%	0,1
- dont Espagne	22,9	6,8%	28,5	6,2%	2,2%	-5,1%	-6,3%	-3,9%	45,4	6,5%	-0,3
- dont Italie	30,1	8,9%	34,8	7,6%	1,5%	-0,7%	-3,8%	6,2%	53,8	7,8%	0,5
Pays tiers	156,5	46,3%	208,5	45,4%	2,9%	-11,1%	-2,6%	3,3%	346,3	50,0%	1,6
- Europe hors UE	50,6	15,0%	59,7	13,0%	1,7%	-20,0%	1,7%	1,4%	71,8	10,4%	0,1
- dont Royaume-Uni	27,0	8,0%	20,1	4,4%	-2,9%	-9,4%	2,8%	-4,1%	25,8	3,7%	-0,2
- dont Russie	4,7	1,4%	12,3	2,7%	10,1%	-76,4%	12,3%	-0,4%	4,1	0,6%	0,0
- Amérique	37,5	11,1%	37,9	8,2%	0,1%	-12,3%	-0,5%	8,2%	74,2	10,7%	0,8
- dont Etats-Unis	29,4	8,7%	26,7	5,8%	-0,9%	-15,3%	1,1%	6,0%	55,7	8,0%	0,5
- Asie	42,1	12,5%	71,4	15,6%	5,4%	-5,7%	-4,1%	3,3%	134,6	19,4%	0,6
- dont Chine et H-K	11,3	3,4%	38,0	8,3%	12,8%	-8,3%	-1,8%	4,7%	74,9	10,8%	0,5
- Afrique	13,6	4,0%	23,7	5,2%	5,7%	-5,6%	-4,4%	0,5%	35,3	5,1%	0,0
- Proche et Moyen-Orient	8,5	2,5%	8,1	1,8%	-0,4%	-20,3%	-17,0%	-13,6%	10,6	1,5%	-0,2
- Divers et non déterminé	4,1	1,2%	7,6	1,7%	6,3%	-7,8%	-1,3%	9,3%	19,8	2,9%	0,2

Soldes par zone géographique en milliards d'euros (données brutes)

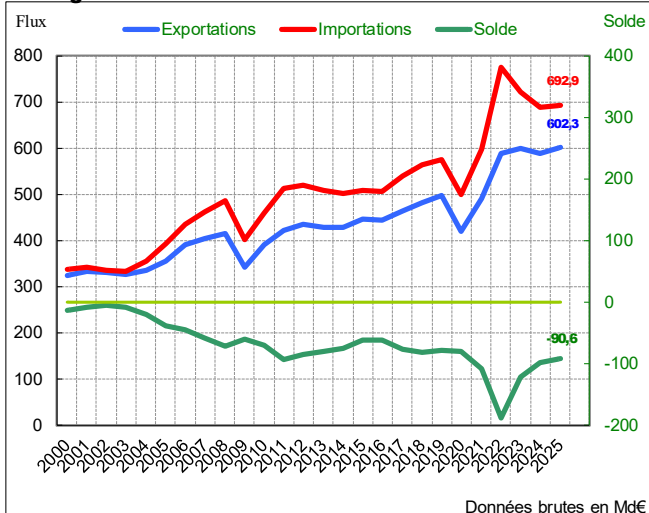
	Solde		Variation annuelle des soldes entre				Solde
	2000	2010	2000 et 2010	2022 et 2023	2023 et 2024	2024 et 2025	
Total FAB/FAB y compris matériel militaire et sous le seuil	-4,6	-52,4	-4,8	63,3	19,2	10,0	-69,2
Total CAF/FAB hors matériel militaire et sous le seuil	-13,6	-69,2	-5,6	65,9	23,3	8,1	-90,6
Union européenne	1,2	-37,4	-3,9	16,1	9,6	11,6	-23,4
- dont Allemagne	-6,4	-16,2	-1,0	2,3	-0,1	3,0	-5,4
- dont Espagne	8,5	0,7	-0,8	3,1	2,1	3,2	0,0
- dont Italie	-1,0	-3,3	-0,2	-0,7	-3,2	-3,6	-5,8
Pays tiers	-14,4	-31,9	-1,7	49,8	13,7	-3,5	-67,2
- Europe hors UE	0,5	-5,5	-0,6	22,5	-0,7	3,7	13,5
- dont Royaume-Uni	5,2	6,2	0,1	5,1	0,3	2,8	13,8
- dont Russie	-2,9	-6,0	-0,3	10,8	-0,5	-0,1	-2,2
- Amérique	1,1	-2,5	-0,4	6,7	4,1	-5,8	-7,4
- dont Etats-Unis	-1,3	-4,6	-0,3	6,5	2,8	-3,5	-7,4
- Asie	-17,7	-28,3	-1,1	12,9	5,8	-8,0	-61,3
- dont Chine et H-K	-5,7	-22,8	-1,7	8,1	-0,3	-3,9	-46,0
- Afrique	4,6	2,9	-0,2	1,5	3,0	-0,1	-6,4
- Proche et Moyen-Orient	-0,6	6,8	0,7	4,5	2,4	8,3	11,5
- Divers et non déterminé	-2,3	-5,3	-0,3	1,8	-0,9	-1,6	-17,1

PRODUITS

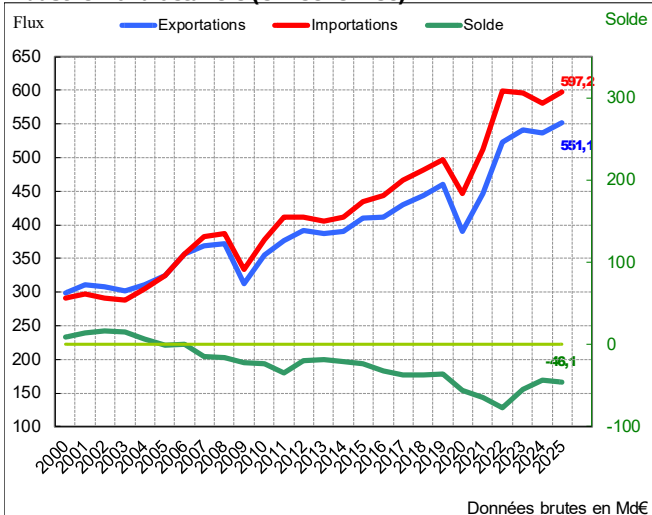
Échanges FAB-FAB y.c. matériel militaire et données sous le seuil



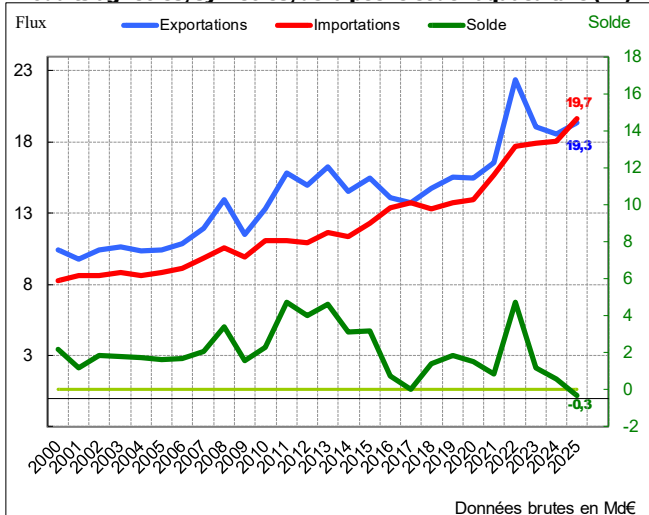
Échanges CAF-FAB hors matériel militaire et données sous le seuil



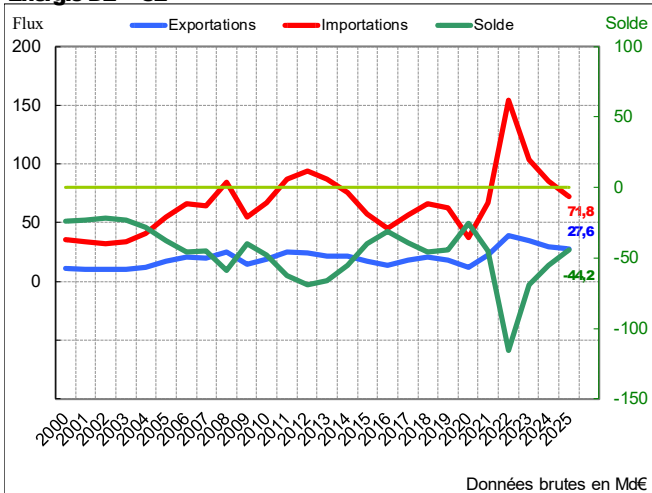
Industrie manufacturière (C1+C3+C4+C5)



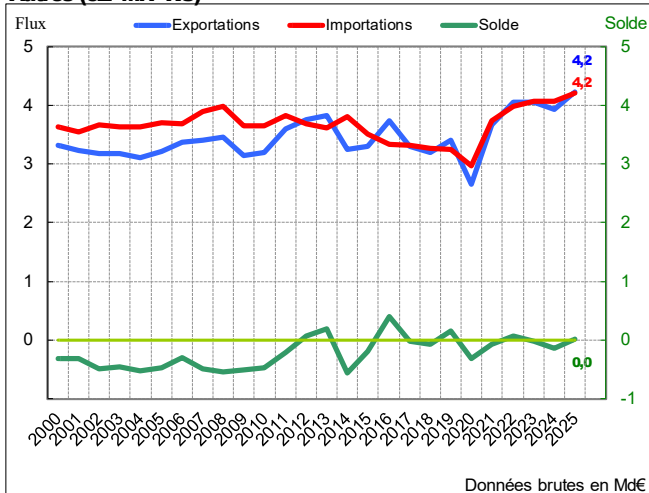
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (AZ)



Énergie DE + C2

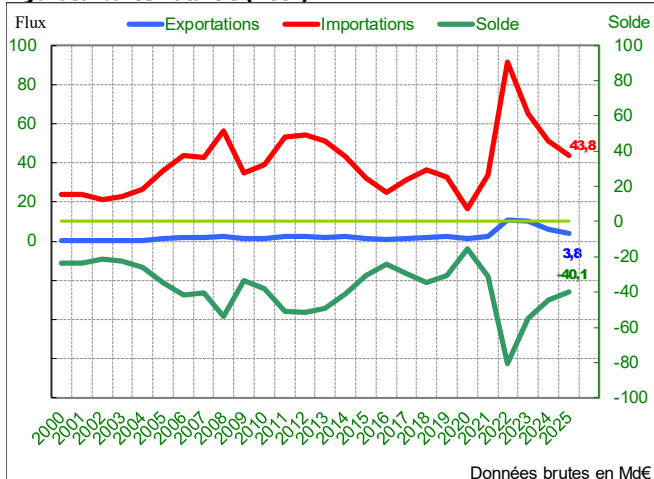


Autres (JZ+MN+RU)

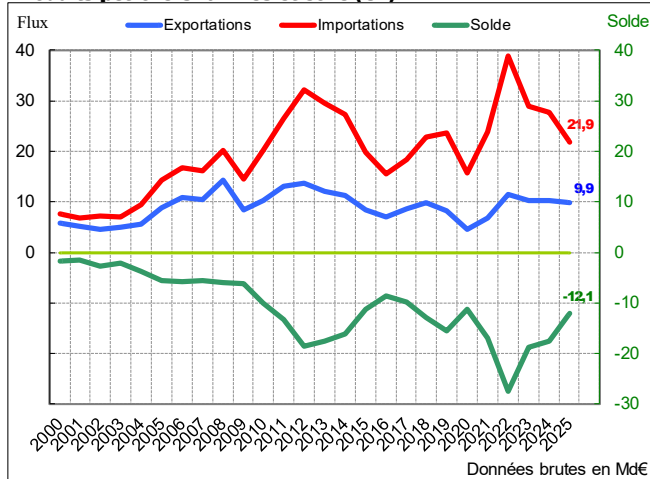


ÉNERGIE (Détail des Nomenclatures DE et C2 de la nomenclature CPF - A17)

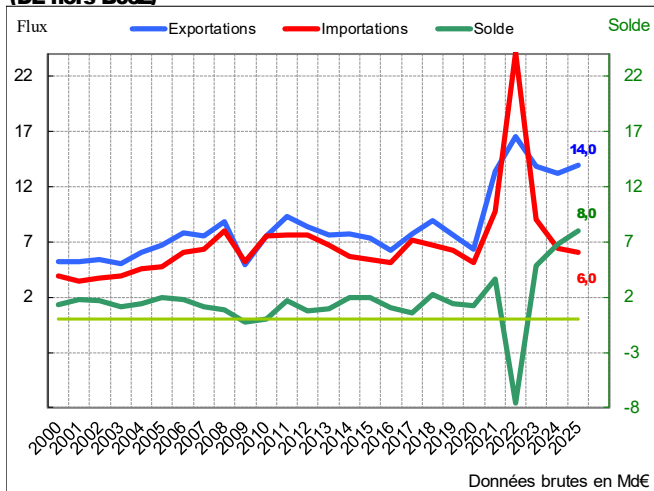
Hydrocarbures naturels (B06Z)



Produits pétroliers raffinés et coke (C2)

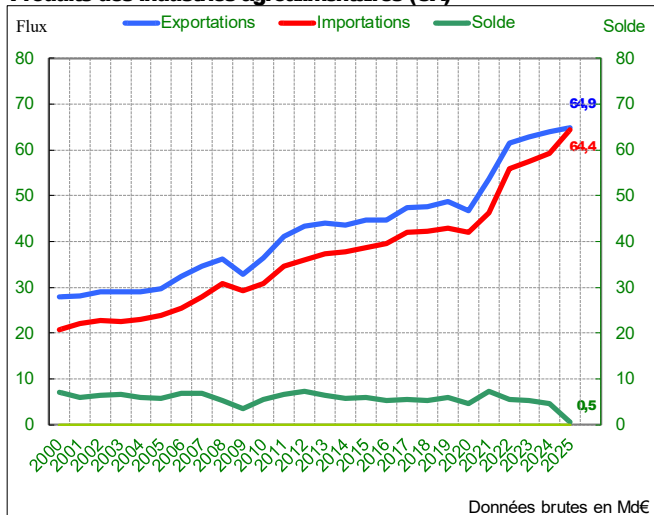


Autres produits des industries extractives, électricité, déchets (DE hors B06Z)

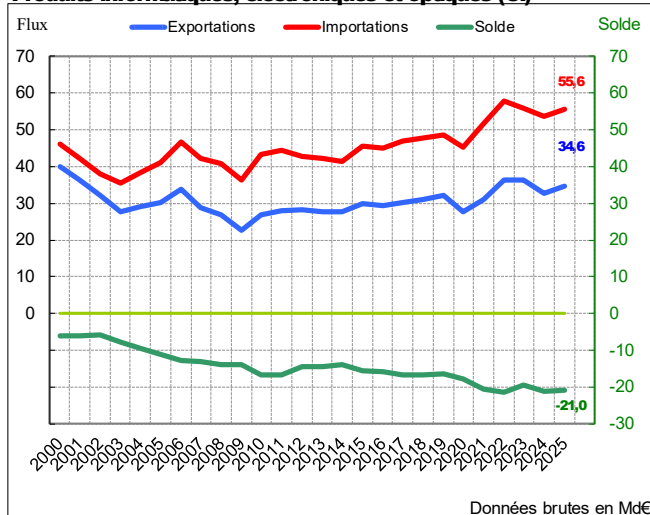


PRODUITS MANUFACTURÉS (Détail des Nomenclatures C1, C3, C4 et C5 de la nomenclature CPF - A17)

Produits des industries agroalimentaires (CA)

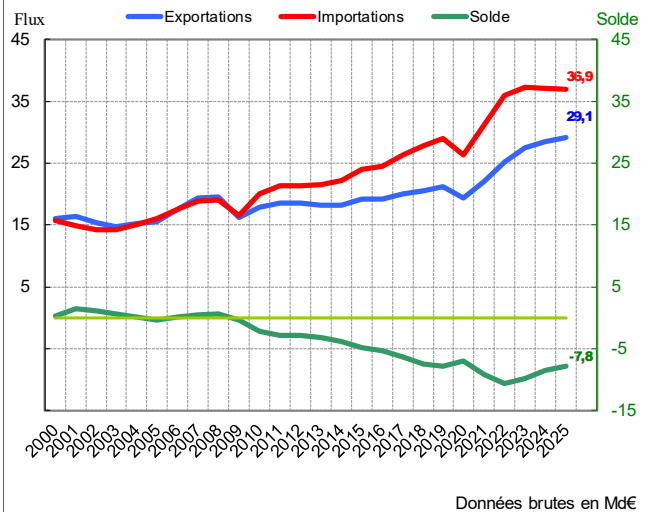


Produits informatiques, électroniques et optiques (CI)

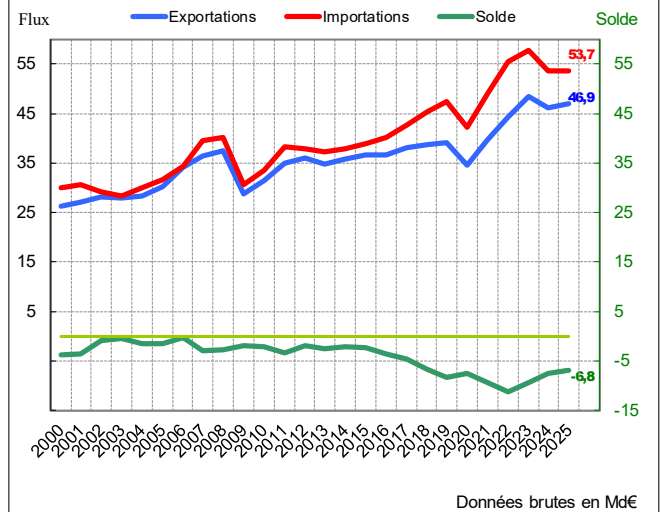


PRODUITS MANUFACTURÉS (Détail des Nomenclatures C1, C3, C4 et C5 de la nomenclature CPF - A17)

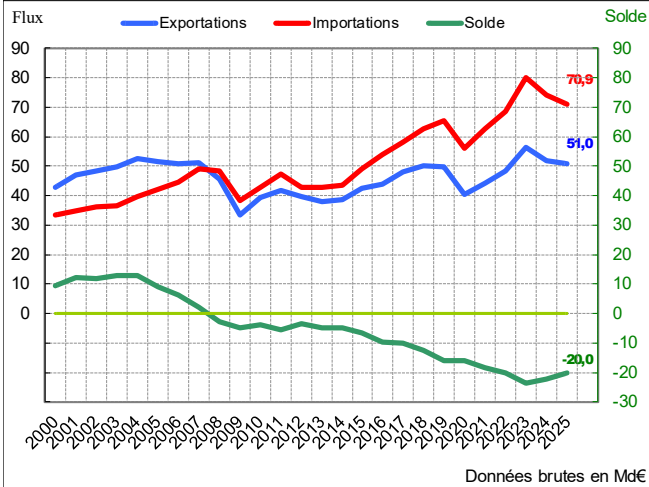
Équipements électriques et ménagers (CJ)



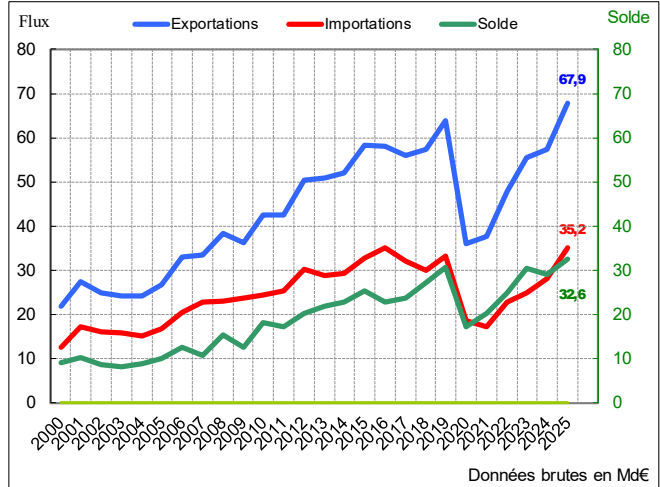
Machines industrielles, agricoles et diverses (CK)



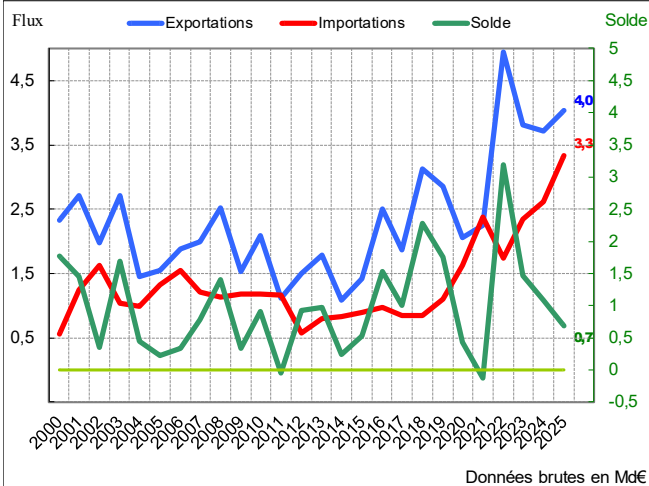
Automobile (C29A, C29B)



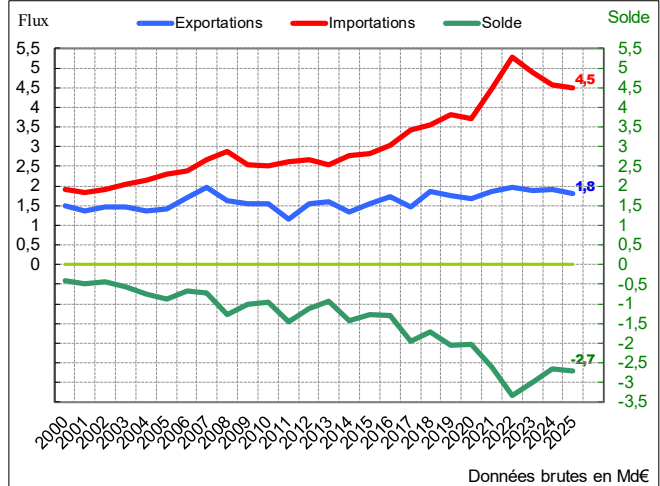
Produits de la construction aéronautique et spatiale (C30C)



Navires et bateaux (C30A)

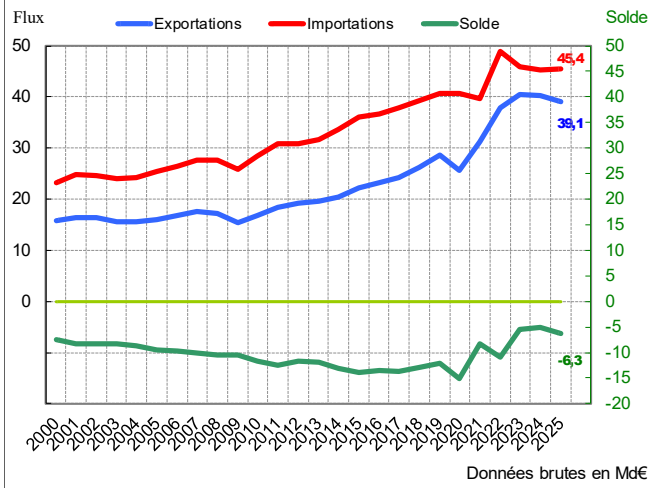


Autres matériels de transport (C30B, C30E)

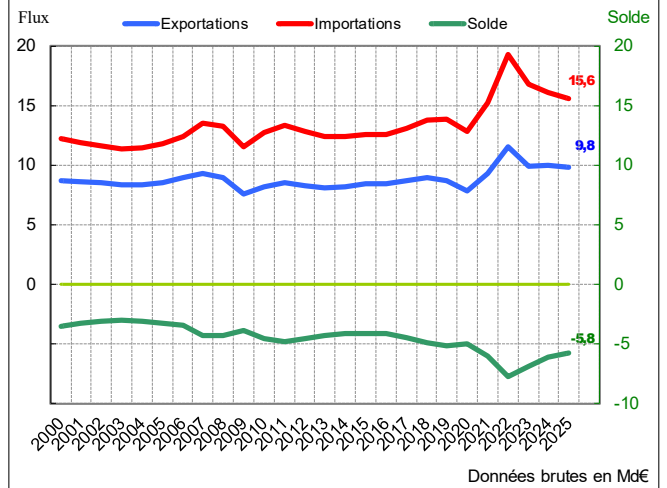


PRODUITS MANUFACTURÉS (Détail des Nomenclatures C1, C3, C4 et C5 de la nomenclature CPF - A17)

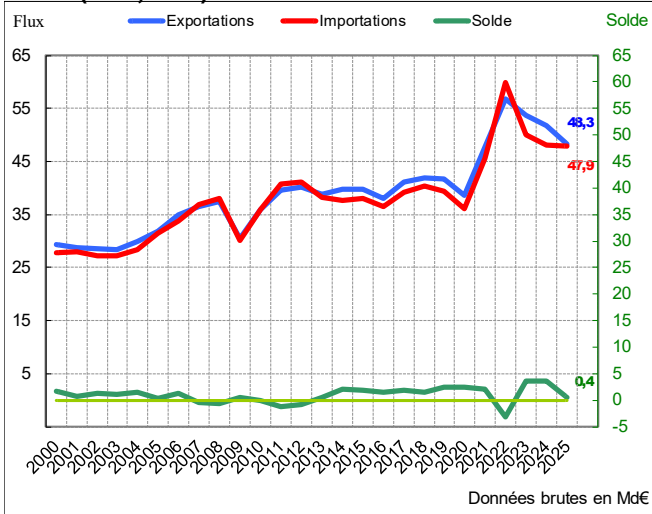
Textiles, habillement, cuir et chaussures (CB)



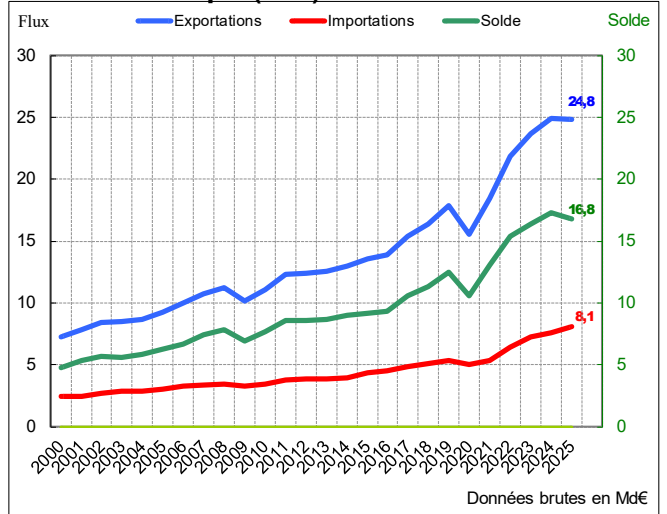
Bois, papier, carton (CC)



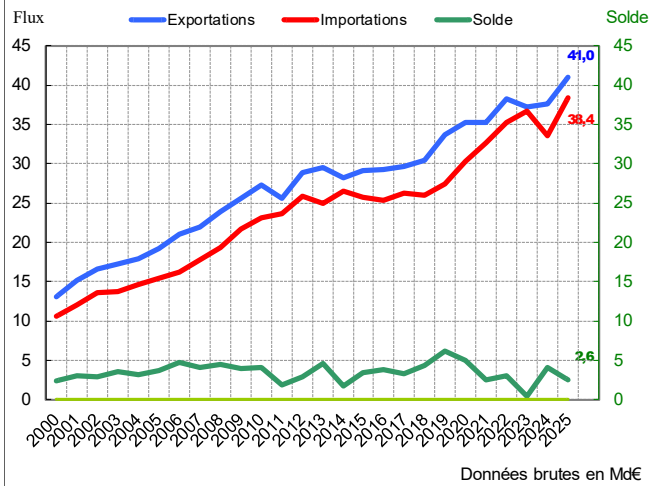
Chimie (C20A, C20C)



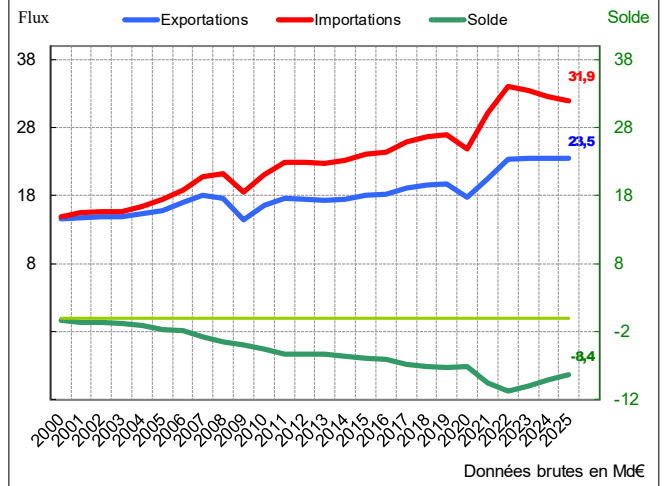
Parfums et cosmétiques (C20B)



Produits pharmaceutiques (CF)

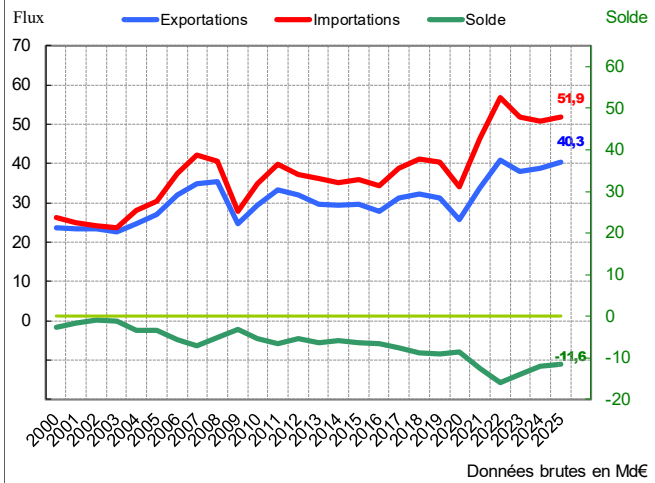


Produits en caoutchouc, plastiques, produits minéraux div. (CG)

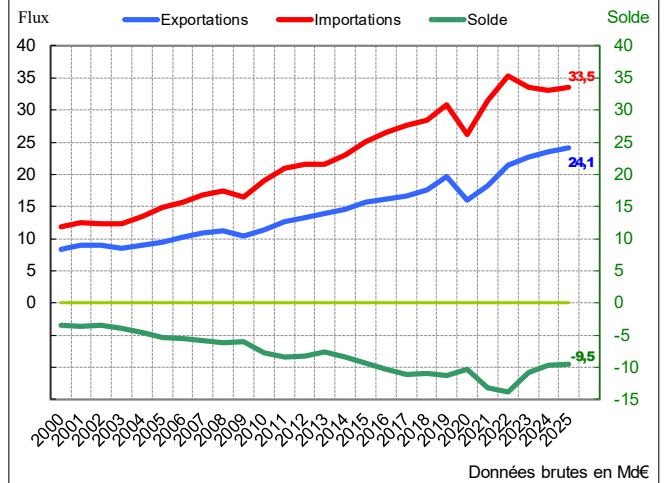


PRODUITS MANUFACTURÉS (Détail des Nomenclatures C1, C3, C4 et C5 de la nomenclature CPF - A17)

Produits métalliques et métallurgiques (CH)

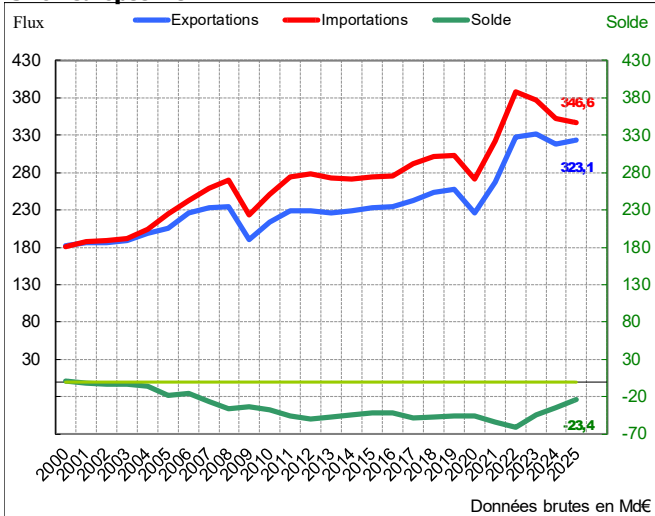


Produits manufacturés divers (CM)

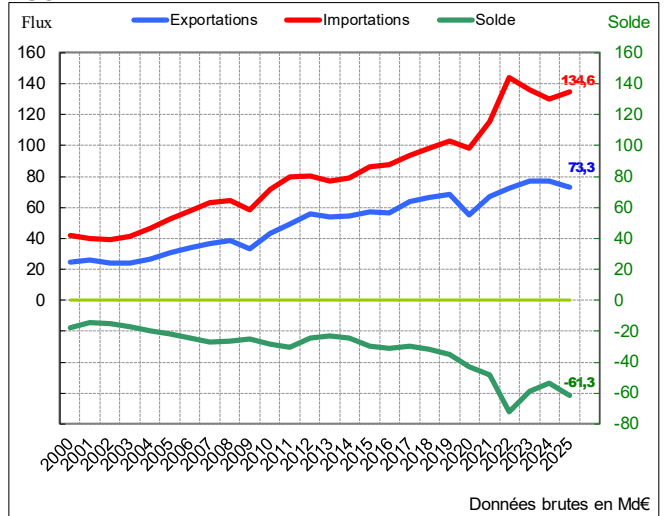


ZONES GÉOGRAPHIQUES

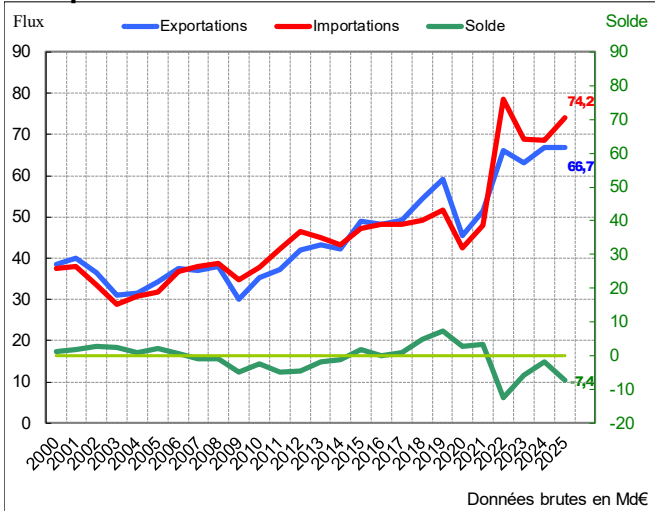
Union européenne



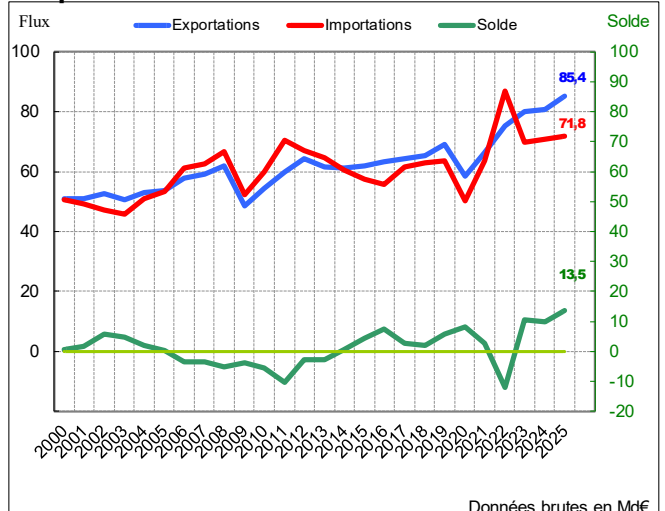
Asie



Amérique

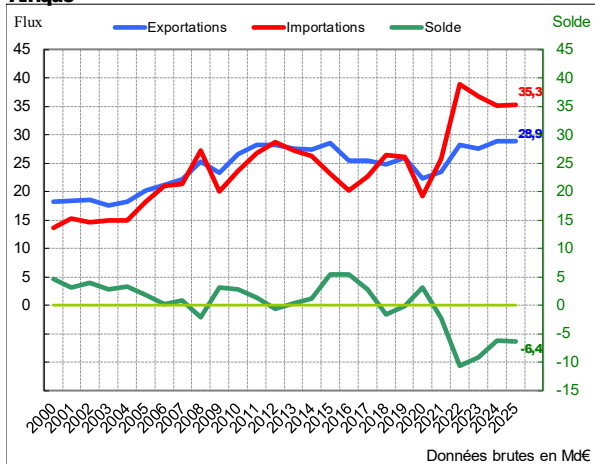


Europe hors UE

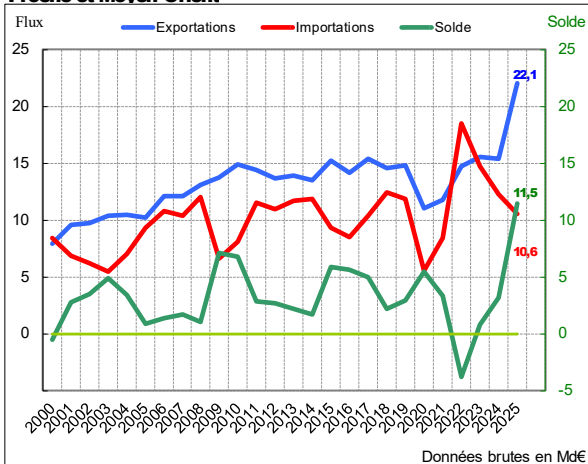


ZONES GÉOGRAPHIQUES

Afrique

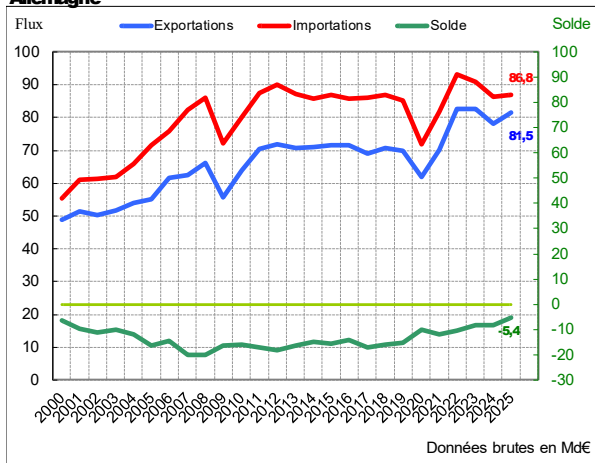


Proche et Moyen-Orient

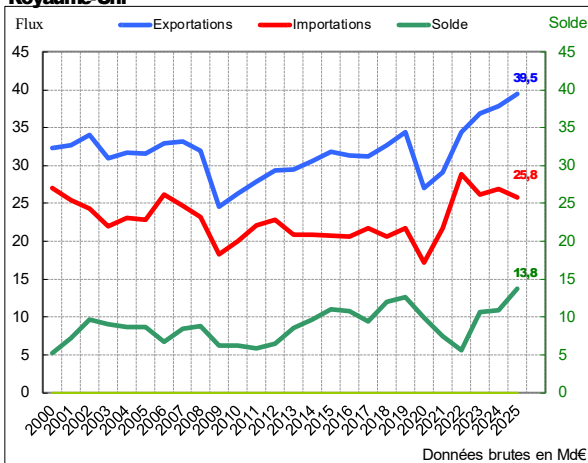


PRINCIPAUX PAYS PARTENAIRES (Allemagne, Royaume-Uni, Chine et États-Unis)

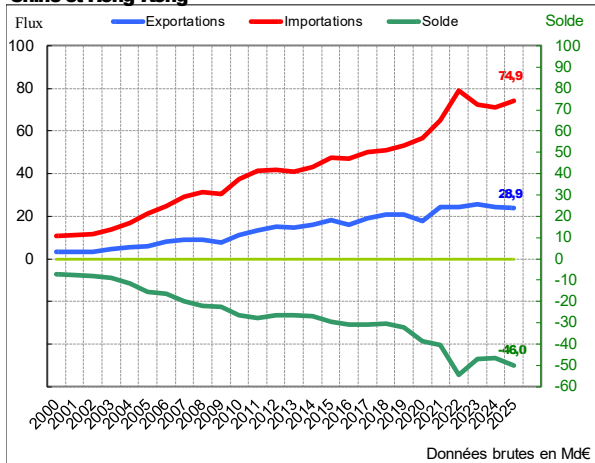
Allemagne



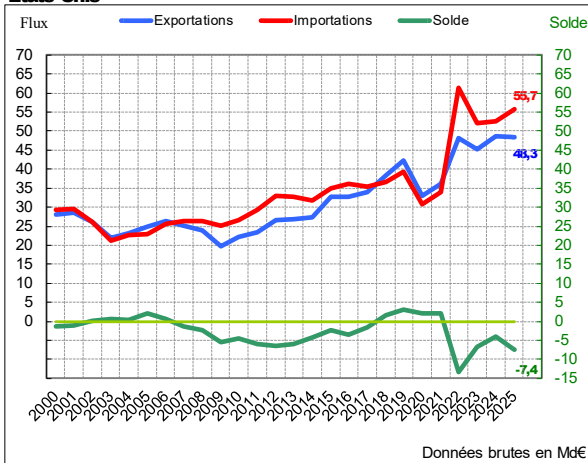
Royaume-Uni



Chine et Hong-Kong



États-Unis



Pour accéder aux séries chronologiques détaillées citées en analyse, se reporter à la rubrique « Synthèse & Indicateurs » du site « Le Chiffre du commerce extérieur » (<https://lekiosque.finances.gouv.fr>)

Directrice de la publication : Ketty ATTAL-TOUBERT

Rédaction en chef : Julien DERON

Rédaction : Roxane JOURDAIN, Camille NAVEL et Renaud VIGNE

Département des statistiques et des études du commerce extérieur - 11, rue des deux communes 93558 Montreuil Cedex

Mél : diffusion.stat@douane.finances.gouv.fr

ISSN 2430-2627 - Reproduction autorisée avec mention d'origine et de date

DSECE
Statistique publique
du commerce extérieur

